

# MUNICIPALITÉ+FAMILLE

LE « PENSER ET AGIR FAMILLE » DU CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

printemps-été 2013

volume numéro

10.2

En route vers le  
25<sup>e</sup>  
Colloque



24-25 mai 2013  
Boucherville



spécial **25** ans  
CAMF et PFM

Dossier 25 ans déjà !  
à ne pas manquer dans ce numéro.  
entrevues avec  
les pionniers  
bâisseurs  
du Carrefour  
action municipale  
et famille



# Le Carrefour action municipale et famille, chef de file du *Penser et agir famille* au Québec

Un lieu d'échange, de partage, de réflexion, de recherche et de développement pour les municipalités et les MRC intéressées par le développement d'une politique familiale municipale. Le Carrefour fournit des services d'animation, de promotion, d'information, de formation et de soutien en matière de politiques familiales municipales.

Contactez-nous:

**450 466-9777**

[info@carrefourmunicipal.qc.ca](mailto:info@carrefourmunicipal.qc.ca)

[www.camf.ca](http://www.camf.ca)

## Courrier des lecteurs

Faites-nous connaître votre opinion, vos belles réalisations, vos événements ou votre coup de cœur! Il nous fera plaisir de les partager avec nos lecteurs et lectrices.

Date de tombée des textes du prochain numéro:  
9 septembre 2013.

# sommaire

## 3 ÉDITORIAL

Un survol des politiques familiales municipales au Québec... après 25 ans!

## 4 DOSSIER SPÉCIAL 25 ANS DÉJÀ!

25 ans d'action municipale pour et avec les familles

Le Carrefour action municipale et famille 25 ans et toujours présent...

Il était une fois une PFM et un CAMF!

Entrevue Pierre Gingras

Entrevue Réjane T. Salvail

Entrevue Jacques Lizée

Entrevue Nicole Léger

Entrevue Bernard Généreux

Entrevue Éric Forest

Profil La Tuque

Entrevue MRC de Coaticook

Entrevue Victoriaville

Entrevue Suzanne Roy

Entrevue Jean-Pierre Lamoureux

## 18 LA TOURNÉE DU 25<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

À la rencontre des artisans des politiques familiales municipales

## 20 POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE

Des nouvelles PFM

## 22 ÉTUDES ET RECHERCHES

Les municipalités: pilier fondamental du développement et de la qualité de vie

## 23 ENFANTS

Des nouvelles MAE

## 24 AÎNÉS

2<sup>e</sup> Conférence internationale des Villes amies des aînés

## 25 FAMILLE

Souligner la *Semaine québécoise des familles*, un bon moyen de mettre votre PFM à l'honneur

## 26 RENDEZ-VOUS ANNUEL + CALENDRIER

25 ans de [r]évolution famille dans les municipalités



## éditorial

**Marc-André Plante**, directeur général, CAMF



1989

# UN SURVOL DES POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES AU QUÉBEC... APRÈS 25 ANS!

Il est 5 h 30 du matin en ce mercredi 1<sup>er</sup> mai 2013. J'arrive à l'aéroport de Saint-Hubert. Un peu épuisé de cette grande tournée québécoise du Carrefour action municipale et famille (CAMF), je vois au loin notre présidente, Madame Suzanne Roy, qui est définitivement trop souriante pour moi à ce moment de la journée. Il faut dire que parcourir plus de 9000 km en trois (3) mois sur l'ensemble du territoire québécois, cela use nos souliers et gruge un peu nos dernières ressources « énergétiques » en cette période de l'année généralement très intense pour le CAMF. Le 25<sup>e</sup> Colloque arrive à grands pas et le fruit des échanges de nos rencontres en région sera au cœur de la thématique de l'événement. Notre principal défi sera de regrouper les idées diversifiées des membres et de proposer un plan de travail structuré au cours des prochaines années. Je ne sais pas pourquoi, mais les attentes sont à la fois élevées et stimulantes.

À l'instant où j'écris ces mots, j'entends l'appel pour l'embarquement dans notre petit avion d'environ quatre (4) places. Assis à l'avant, je réalise que je suis beaucoup trop près du pilote. J'ai le vertige et je me dois d'écrire cet éditorial. Bon, je prends mon courage à deux mains et je me dis que notre présidente a l'air si détendu aujourd'hui... que je ne dois pas jouer les poules mouillées! Ainsi, je profite du contexte pour faire un bref survol des enjeux de nos politiques familiales municipales au Québec. C'est bien beau célébrer notre 25<sup>e</sup> anniversaire, mais notre défi est de maintenir l'intérêt d'un réseau de plus en plus exigeant. Renouveler notre offre de services et savoir s'adapter aux besoins émergents du monde municipal constituent une piste de réflexion importante, car les nouveaux *gadgets* peuvent rapidement nous faire oublier le travail réalisé depuis vingt-cinq (25) ans à implanter le « penser et agir » en faveur des familles.

### Étape 1: le renouvellement du programme PFM

La première étape pour assurer la poursuite de cette belle aventure initiée par M. Jacques Lizée, c'est le renouvellement du programme de soutien financier à l'élaboration ou la mise à jour des politiques familiales municipales (PFM) par le ministère de la Famille (MF). En cette période de compressions budgétaires de l'État québécois, l'exercice pourrait, à première vue, s'annoncer plutôt difficile. Et bien, cela ne sera pas le cas... car le ministère de la Famille a subtilement (petit clin d'œil à notre partenaire gouvernemental!) lancé sa nouvelle planification stratégique 2012-2017 en priorisant le renouvellement de ce programme fort populaire dans le monde municipal. À ce jour, 800 demandes au programme du MF ont été déposées sur une période de dix (10) ans et près de cinquante (50) dossiers ont été refusés en 2012-2013. Le programme de PFM n'avait pas les ressources financières pour accepter l'ensemble des demandes issues du milieu municipal. Ainsi, l'avenir s'annonce prometteur. Il ne reste plus qu'à lancer l'appel de projets 2013-2014...

### Étape 2: la cohésion des PFM avec la démarche MADA et les plans d'action en accessibilité universelle

Au cours des derniers mois, s'il y a bien une chose qui a fait consensus dans le cadre de notre tournée des régions du Québec, c'est l'importance de développer une cohésion entre les politiques familiales, la démarche MADA et la réalisation d'un plan local en accessibilité universelle. Trois (3) démarches distinctes, mais grandement complémentaires. Vous nous avez dit à plusieurs reprises que l'élaboration d'une politique municipale mobilisait des ressources humaines de plus en plus élevées et que parfois ces situations diminuaient, d'une certaine façon, votre capacité à agir.



Bien que les objectifs de ces trois (3) démarches soient complémentaires, il ne faudrait surtout pas tomber dans le panneau de tenter de regrouper l'ensemble de cette mobilisation « citoyenne » dans un même panier. Les défis du vieillissement de la population, l'importance de l'inclusion des personnes handicapées dans nos activités de loisirs et le soutien au rôle parental peuvent difficilement évoluer avec les mêmes acteurs. Chacun a des préoccupations qu'il faut savoir respecter. Depuis cinq (5) ans, des efforts tangibles ont été mis en place pour unir les représentants des aînés et de la famille. Cependant, nous ne pouvons décréter que c'est la seule voie à suivre. Votre autonomie au plan décisionnel vous permet de choisir l'option que vous privilégiez. Cette autonomie sera respectée et valorisée par le CAMF, je vous l'assure! Par contre, je profite de la présente tribune pour vous annoncer, en grande primeur, que des discussions auront lieu dès juin prochain afin de définir des paramètres de succès entre les programmes PFM, MADA et l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ). J'ai bon espoir que vos souhaits trouveront réponse rapidement.

Pour conclure, vous me permettez de vous dire que l'innovation dans les PFM constitue un autre défi pour maintenir l'intérêt continu du monde municipal. Ainsi, le CAMF et ses différents partenaires devront réfléchir sur les avenues d'innovation possibles en la matière au cours des prochaines années. Depuis dix-huit (18) mois, le projet d'introduction de la thématique des saines habitudes de vie dans les PFM est un franc succès. Par ailleurs, vous êtes plusieurs à nous souligner que le dossier du développement global des enfants vous interpelle. De votre avis, des arrangements sont nécessaires entre les PFM et les comités locaux d'*Avenir d'enfants*. Je vous informe qu'une nouvelle chargée de projet sera embauchée prochainement pour approfondir ce travail de réflexion. Des projets... il y en a beaucoup! Il faut simplement prendre le temps de les mettre en place. Justement, me voilà arrivé à Rimouski. Le dynamique maire de Rimouski et président de l'UMQ, M. Éric Forest, nous attend en compagnie d'une meute de journalistes... Dès le départ, M. Forest nous souhaite la bienvenue et nous rappelle que Rimouski est la ville du bonheur conjointement avec la ville de Sainte-Julie. Le ton est donné et la nouvelle de notre passage fera un tabac dans les médias! Dans le fond, le succès du CAMF... c'est surtout celui de ses membres! □



1995

## 25 ANS D'ACTION MUNICIPALE POUR ET AVEC LES FAMILLES

**Isabelle Lizée**, formatrice au CAMF et organisatrice communautaire

**Le CAMF poursuit sa mission depuis vingt-cinq (25) ans.** Cet anniversaire de fondation est une belle occasion de faire le point sur notre action, de faire un retour sur ce qui s'est fait et d'envisager l'avenir en tenant compte de nouveaux impératifs incontournables dans le contexte d'aujourd'hui. Pour marquer cette page d'histoire, ce dossier spécial a été préparé. Plusieurs acteurs clés et émérites qui ont, chacun à leur façon, contribué au déploiement du « penser et agir » avec et pour les familles en milieu municipal partagent leur vision de l'évolution et des perspectives d'avenir de l'action municipale en faveur des familles.

### En 1989, à la création du CAMF, que se passait-il?

- **25 août**  
La sonde spatiale *Voyager 2* survole Neptune, dernière des huit planètes du système solaire à avoir été visitée au moins une fois par une sonde spatiale.
- **5 octobre**  
Le prix Nobel de la paix est attribué au dalaï-lama, Tenzin Gyatso.
- **9 novembre**  
La chute du mur de Berlin, marquant la fin symbolique de la guerre froide.  
Pendant ce temps, au Québec naissait un mouvement qui allait influencer les élus municipaux dans leur action auprès des citoyens.  
Pour ma part, j'étais au cégep en sciences humaines. J'envisageais, sans l'ombre d'un doute, passer les quinze (15) années qui suivraient mon baccalauréat, à agir comme artisanne du *Penser et agir famille* au niveau des organismes communautaires famille et depuis 2002 au niveau municipal.  
En 2013, le CAMF est en lien avec plus de 300 municipalités membres et ce sont ces municipalités qui tracent la voie actuellement.

### 25 ans de [r]évolution en chiffre!

- **800 municipalités**, petites et grandes et de toutes les régions du Québec, ont adopté ou sont en cours d'élaboration d'une politique familiale municipale;
- **580 municipalités** ont adopté ou sont en cours d'élaboration de la démarche *Municipalité amie des aînés*;
- **20 municipalités** accréditées *Municipalité amie des enfants* depuis 2009;
- **775 personnes** élues responsables des questions familiales (RQF);
- **78 municipalités** honorées par les Prix dans sept (7) catégories;
- **25 colloques** dans vingt-et-une (21) municipalités de quatorze (14) régions;
- **30 publications** du magazine *Municipalité + Famille* depuis 2004;
- **52 municipalités** présentes au Conseil d'administration depuis 1989.

**Depuis les années 1960, les familles du Québec ont vécu une évolution majeure. Des modifications dans les structures familiales ont principalement été marquées par :**

- **l'augmentation des familles monoparentales** (elles sont passées de plus de 250 000 en 1986 à 352 000 en 2006; elles représentent 28 % de l'ensemble des familles avec enfants);
- **l'entrée massive des femmes avec jeunes enfants** sur le marché du travail (de 30 % en 1997 à 75 % en 2006<sup>1</sup>);
- **un indice supérieur de la natalité depuis 2006**, (indice de fécondité à 1,7 enfant en 2012<sup>2</sup>);
- **un vieillissement de la population** (25 % d'aînés en 2030).

<sup>1</sup> Institut de la statistique du Québec

<sup>2</sup> *Idem*



1989

présente au CAMF en tant que  
déléguée de la Ville de Charny

2000

présent au CAMF en 1989 en tant que  
délégué de la Ville de Mont-Laurier

## LE CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE 25 ANS ET TOUJOURS PRÉSENT...

Lise Prévost et Yves Cyr, formateurs, CAMF

« En 2013, c'est avec plaisir que nous sommes  
toujours là pour vous accompagner auprès des familles  
et des aînés de vos municipalités. »

En 1989, un homme, un visionnaire à l'emploi d'un organisme familial, la Fédération des unions de familles, a cru à son rêve et a mis de l'avant un concept unique le *Penser et agir famille* au sein des municipalités du Québec.

Cet homme, Jacques Lizée, avait vu juste, et voilà c'est un départ. En effet, à partir d'une première réunion à Montréal en 1989, une petite salle et un petit autobus étaient suffisants pour accommoder les soixante (60) participants.

Nous voici rendus, vingt-cinq (25) ans plus tard, à Boucherville. Beaucoup de chemin a été parcouru! Le CAMF, maintenant autonome, poursuit toujours le travail initié par notre rêveur.

Depuis 2002, avec le soutien du ministère de la Famille et des Aînés, les politiques familiales municipales ont connu un essor important. Nous avons dû, comme première équipe de formateurs, développer des outils et les expérimenter afin de permettre aux municipalités et aux responsables des questions familiales d'agir pour et avec leurs communautés et, plus particulièrement, avec leur comité famille sans oublier les membres des conseils municipaux. Pour eux, cette orientation sociale était une nouveauté et ils devaient saisir la différence entre penser citoyen et penser famille.

Notre défi était de rejoindre toutes les municipalités du Québec, d'être sensible et à l'écoute tant des grands villes que des municipalités rurales qui étaient confrontées aux défis d'une population vieillissante, à l'exode des jeunes et des familles et parfois à des cycles de dévitalisation. Avec de tels constats, des approches individualisées et sur mesure s'imposaient.

En 2003, la réponse des municipalités à l'offre de subvention gouvernementale a été importante et dispersée à la grandeur du Québec. Nous n'étions, à ce moment, qu'une petite équipe de sept (7) formateurs, chacun de nous devait couvrir un grand territoire:

Yves a couvert, par exemple, la région de Saint-Eustache dans les Laurentides jusqu'à Rouyn-Noranda et Val-d'Or en Abitibi. Pour sa part, Lise a reçu comme mandat de couvrir la Côte-Nord, ainsi que la région de Chaudière-Appalaches de même que la MRC Nicolet-Yamaska.

Merci aux élus et aux membres des comités familles de nous avoir accueillis. Notre objectif demeure le même: améliorer la qualité de vie des familles et des aînés de toutes les municipalités québécoises.

Comment ne pas souligner que cette mobilisation municipale constitue un objectif d'intervention et même une orientation stratégique pouvant être associée aux ententes de partenariat rural inclus dans la politique nationale sur la ruralité. Ce processus constitue une action sociale en ce sens qu'il fait appel au *Penser et agir famille*.

Notre propos se situe dans le cheminement de celles et de ceux que l'on nomme les formateurs. Quoi de plus valorisant pour nous que d'accompagner les municipalités petites et grandes vers une prise de conscience de l'importance de la participation des familles et des aînés. C'est ce qui constitue une condition gagnante pour la communauté. Comment ne pas souligner la volonté politique des municipalités personnifiée par les élus responsables des questions familiales et des aînés.

Cette affirmation se vérifie par le nombre de politiques familiales municipales (800) et démarches *Municipalités amies des aînés* (579) réalisées ou en cours de réalisation.

Après vingt-cinq (25) ans d'efforts, c'est avec fierté et humilité que nous avons contribué à inscrire cette page dans l'histoire du Carrefour action municipale et famille. Nous constatons que pour ceux et celles que nous avons côtoyés, le *Penser et agir famille* continue d'être une vision d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Monsieur Jacques Lizée, merci au nom des familles du Québec. □



1989

## IL ÉTAIT UNE FOIS UNE PFM ET UN CAMF!

**Jacques Lizée**, directeur fondateur du Carrefour action municipale et famille

### L'origine

À la fin des années 1980, on me posait souvent la question: pourquoi lancer l'idée de politiques familiales municipales (PFM) alors que le gouvernement du Québec est en train de réaliser une politique familiale? Nous constatons d'abord que l'intention gouvernementale de départ n'était pas de couvrir tous les champs d'activités qui avaient un impact sur la vie des familles. Les priorités du gouvernement visaient principalement le soutien financier, le développement des services de garde et les congés parentaux. C'était tout un défi, il fallait en convenir. Ainsi, beaucoup d'autres interventions devaient attendre ou ne relevaient pas de ces juridictions. Personnellement, j'étais de ceux qui croyaient qu'une politique familiale devait s'attaquer simultanément, en autant que faire se peut, à l'ensemble des champs d'activités qui concernaient le mieux-être des familles et le soutien des parents dans leurs responsabilités.

Mon deuxième motif partait du fait que l'intérêt du monde municipal à l'égard des familles n'était pas tout à fait neuf. Les municipalités intervenaient déjà dans le développement d'initiatives et de services dans le secteur des loisirs, des sports et de la culture. J'y percevais, dès lors, un milieu propice susceptible d'apporter une contribution à la politique familiale qui pourrait devenir la porte d'entrée de l'action municipale en faveur des familles. Et, avec le temps, considérant que la politique familiale avait un caractère transversal, le milieu municipal, avec ses compétences dans de nombreux champs d'activités, pouvait participer, de manière importante, à la réalisation d'une politique familiale.

Pensons à des initiatives dans les domaines de l'urbanisme, de l'habitation, de la sécurité, de l'environnement ainsi que dans les arts, la culture, le loisir, la vie communautaire. Et, qui plus est, le niveau municipal était et est encore le niveau politique le plus propice au développement des services de proximité.

### Les premières intuitions

Mettre de l'avant cette idée d'une PFM, c'était aussi reconnaître que le secteur municipal était le palier politique le plus près des familles. De ce fait, ces dernières seraient davantage soutenues dans leur quotidien et intéressées par l'engagement citoyen, en particulier pour les enfants et les adolescents.

Toutefois, il ne fallait pas pavoiser trop vite. Force était de constater que durant ces premières années, la culture municipale était davantage centrée sur les infrastructures et l'organisation municipale que sur le développement d'une approche famille. De plus, il y avait le contexte du délestage gouvernemental de responsabilités vers les municipalités qui irritait beaucoup et qui est toujours d'actualité. Il n'en demeurerait pas moins que le terrain était très fertile à l'éclosion du «réflexe famille».

L'élan pour intéresser et solliciter le monde municipal s'appuyait sur des réalisations concrètes déjà en cours dans plusieurs milieux, comme les fêtes municipales d'été où on collaborait avec des organismes «famille» comme partenaires de ces événements. Lachine, alors municipalité, en était un bel exemple alors qu'elle faisait appel à l'Union des familles de Lachine pour organiser ses festivités annuelles en plein air. La conviction de la conseillère

municipale M<sup>me</sup> Jane Cowell-Poitras, toujours en poste en tant que conseillère de cet arrondissement et maintenant à la Ville de Montréal, facilitait le développement de l'approche famille. Elle y croyait déjà. D'ailleurs, Lachine fut parmi les premières municipalités à adopter une PFM. M<sup>me</sup> Poitras siège encore au conseil d'administration du CAMF. Depuis ce temps, on observe que plus les premiers dirigeants politiques sont sensibles à l'importance d'apporter un soutien aux familles, plus la PFM prend rapidement son envol.

Le gouvernement du Québec a organisé d'importantes consultations itinérantes sur la famille au milieu des années 1980. J'étais alors directeur général de la Fédération des unions de famille<sup>1</sup>. Sous ma recommandation, le conseil d'administration acceptait d'inclure dans son mémoire l'importance de la nomination d'un élu municipal responsable des questions familiales (RQF). Un tel dispositif faisait en sorte que, pour tous les projets mis de l'avant par le conseil municipal, l'impact sur les familles devait être identifié. Ces élus seraient aussi responsables de la promotion de l'importance de la famille dans leur communauté.

### Un premier colloque s'organise

L'initiative fit boule de neige et quelques mois après les consultations, le téléphone se mit à sonner. Une quarantaine de municipalités exprimèrent leur souhait de procéder à une telle nomination. Ces appels étaient toujours suivis d'une question: «Je viens d'être nommé RQF, qu'est-ce que je fais maintenant?». Ma réponse était toujours la même: «Je ne le sais pas encore, mais ensemble nous pourrions le découvrir». Et c'est là que les concepts



de PFM et de CAMF ont pris forme... et rapidement. J'ai alors pris l'initiative de réunir les intéressés autour d'un premier colloque sur l'action municipale et les familles. Une quarantaine d'élus ont pris part à l'événement sous la présidence de M<sup>me</sup> Georgette Lepage, alors mairesse de Brossard. Ils sont devenus porteurs du développement d'un réseau panquébécois de l'action municipale en faveur des familles.

Au cours de ce colloque, une bonne amie à moi, M<sup>me</sup> Marguerite Blais, alors communicatrice reconnue et le sous-ministre aux affaires sociales, M. Aubert Ouellet, sont venus saluer l'initiative. Ce premier colloque fut déterminant. Au sortir de la rencontre, les élus RQF ont manifesté l'intérêt d'aller au-delà de leur rôle de responsable du dossier famille et m'ont demandé de consolider la démarche. Ma réponse fut la suivante : il me fera plaisir de vous accompagner dans cette initiative. Je dis bien accompagner. Toutefois, il y avait une condition. Il fallait que les élus soient les premiers porte-étendards de la démarche. Rapidement, les premiers échos de la PFM et du CAMF n'ont pas tardé à se faire entendre.

### Des pionniers convaincus

Nous n'étions pas légion à croire en cette initiative. Comme j'y allais d'un engagement personnel et avec grande conviction, mon organisation me donna toute la latitude nécessaire pour mettre sur pied un Carrefour autonome. Il y avait quelques personnes sur qui je pouvais compter dans ce projet. D'abord deux présidentes de la Fédération, M<sup>mes</sup> Colette Bédard et Jacinthe Ricard,

mon adjointe de direction, M<sup>me</sup> Louise Alain qui, dans une autre vie, avait participé à l'organisation de grands rassemblements de Cercles de Fermières du Québec. Il y eut aussi M<sup>me</sup> Aline Lévesque, une spécialiste en organisation et M. Rémi Beausoleil, vice-président de la Fédération. Par leur travail professionnel, ils avaient une approche de bâtisseurs. Je suis très reconnaissant envers toutes ces personnes de m'avoir non seulement accompagné dans cette aventure, mais de m'y avoir guidé.

Du côté politique, il y avait ma grande amie, M<sup>me</sup> Lise Prévost, alors conseillère municipale de Charny et M. Yves Cyr, alors conseiller municipal et ensuite maire de Mont-Laurier qui ont fait également partie de ces pionniers. Ils poursuivent toujours leur engagement comme formateurs au Carrefour. Je savais aussi que je pouvais compter sur mon ami, M. Jean-Pierre Lamoureux, celui que je me plais à nommer « le père du *Penser et agir famille* au Québec », alors secrétaire du Conseil de la famille et de l'enfance, pour son soutien indéfectible. Ce *listing* de pionniers pourrait se poursuivre, car d'année en année, d'autres personnes ont pris le relais.

Toutefois, il y a une personne que je veux absolument nommer avec qui j'ai développé une complicité exceptionnelle durant plus d'une décennie. Il s'agit de M. Pierre Gingras, ex-maire de Blainville qui, dans son rôle de président du CAMF, a traversé avec moi les difficultés du démarrage du Carrefour, les exigences d'établir les bases d'un réseautage efficace et les négociations avec le gouvernement du Québec dans l'élaboration du programme de subventions aux municipalités relativement aux PFM.

### Une grande fierté

Avec le recul, ce qui me réjouit ce n'est pas tant ce que j'ai voulu faire, mais plutôt ce que le Carrefour est devenu. Ma fierté vient du fait que la PFM soit devenue, depuis les premiers instants, l'affaire de l'ensemble du monde municipal et qu'elle reçoive un appui tangible de l'État québécois. Lorsqu'un idéal est porté par une personne, cela donne des idées. Lorsqu'il devient partagé par tous, c'est la vision qui s'incarne dans la réalité et cela donne des ailes. C'est ce qui est arrivé.

De plus, comment ne pas nous réjouir que la PFM devienne de plus en plus l'axe central autour duquel gravitent d'autres priorités sociétales dans les premiers milieux de vie des familles. Pourrait-on s'imaginer intervenir en matière de conciliation famille/travail et dans l'organisation du milieu de vie sans la PFM ? Pourrait-on envisager une démarche à l'égard des aînés sans l'arrimage nécessaire avec le milieu familial ? Pourrait-on intervenir en matière de saines habitudes de vie (SHV) sans miser sur les familles ? Quand on veut réussir une intervention en profondeur, le rôle de la famille et les conditions entourant l'exercice de leurs responsabilités doivent toujours être pris en considération. C'est essentiel et on le reconnaît de plus en plus. Grand bien nous fasse, individuellement et collectivement, de continuer à penser et agir famille dans nos municipalités ! □

<sup>1</sup> L'organisme est désormais connu comme la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille



1989



## ENTREVUE **PIERRE GINGRAS**

- président fondateur du CAMF

### **CAMF. Quelle était, à l'époque et encore aujourd'hui, l'importance de nommer un RQF pour l'intérêt des familles?**

Le monde municipal est vaste et touche plusieurs secteurs d'activités. Il était donc important d'identifier une personne responsable des questions familiales (RQF) au sein du conseil municipal afin de soutenir le *Penser et agir famille* dans toutes les réflexions du conseil.

Bien qu'au départ cette idée ait été accueillie favorablement dans le monde municipal, l'équipe fondatrice du CAMF a dû défricher les chemins afin d'ancrer solidement le RQF dans les différents conseils municipaux des petites et grandes municipalités du Québec.

Aujourd'hui, le RQF est d'autant plus important puisqu'en vingt-cinq (25) ans, la famille a évolué plus vite qu'on aurait pu l'imaginer. Le modèle familial s'est transformé, beaucoup plus vite que celui des municipalités. D'où l'importance qu'un acteur tienne le flambeau du *Penser et agir famille* constamment allumée afin de s'assurer que la municipalité continue d'intervenir sur les facteurs ayant une influence sur le vécu et les besoins évolutifs des familles. Le RQF est en quelque sorte un ombudsman des familles. Il rappelle constamment à ses collègues élu(e)s l'importance de la famille dans tous les projets du conseil.

### **Pourquoi, en tant qu'élu, vous êtes-vous impliqué dans la création du CAMF?**

J'avais bien humblement le désir de faire avancer le dossier famille sur le territoire du Québec, le Canada entier et même à travers le monde. J'ai toujours été ardemment convaincu que la famille est la cellule de base de la communauté.

À l'époque, les municipalités intervenaient sur des dossiers d'infrastructures plus que sociaux. D'ailleurs, les revenus municipaux venaient de la valeur des propriétés situées sur le territoire municipal. Bien qu'aujourd'hui les élus municipaux sont plus conscientisés à l'importance d'une intervention sociale pour le bien-être des familles, les budgets municipaux sont encore établis en fonction de la valeur des maisons et non du nombre de familles présentes sur le territoire.

M'impliquer pour que les gouvernements municipaux s'occupent plus des familles était mon moteur principal à l'époque. Je constate aujourd'hui qu'on a aidé le monde municipal à faire un pas immense en faveur des familles, mais qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir. □



1989



© Nathalie Photographie

## ENTREVUE **RÉJANE T. SALVAIL**

- maire de Sainte-Anne-de-Sorel de 1985 à 2009
- présidente du CAMF de 2005 à 2009 et représentante de la FQM
- décorée par la FQM comme première femme ayant été en politique plus de 25 ans

### **CAMF. Pourquoi, en tant qu'élue, vous êtes-vous impliquée au sein du CAMF?**

La famille a toujours été une valeur importante chez moi. Ma propre famille est ma plus belle réussite personnelle (quatre enfants, neuf petits-enfants, âgés entre onze et trente-quatre ans, et deux arrière-petits-enfants et un troisième en chemin). L'entraide et la solidarité familiale sont au cœur de nos relations familiales entre toutes les générations. Ils font tout un chacun ma fierté tout en me gardant jeune d'esprit et de cœur.

J'ai également connu beaucoup de bonheur avec ma deuxième famille. Je parle ici de ma famille politique que j'ai côtoyée pendant un peu plus de vingt-cinq (25) ans. Malgré les défis à relever et après les questions de services essentiels aux citoyens, mes priorités allaient vers la qualité de vie des familles. Comme maire et élue au conseil d'administration de la FQM, je posais souvent la question « que fait-on pour les familles? ». La réponse n'était pas toujours au rendez-vous. Mais, je remarquais une certaine réflexion s'installer dans les regards... Ma représentation au sein de CAMF allait de soi puisqu'il fallait que l'on passe de la réflexion à l'action, tant dans la municipalité, la MRC qu'à la Fédération. J'y suis donc arrivée en 1999.

Enfin, je pouvais influencer cette priorité et préoccupation qui m'habite avant tout comme femme, mère et citoyenne d'une petite municipalité!

### **En quoi votre implication au CAMF a-t-elle contribué au développement de votre municipalité et influencé vos orientations au conseil municipal?**

Je me sentais soutenue et privilégiée d'être accompagnée par le CAMF. Dans notre coin de pays, ce fut une démarche de MRC. Par mon contact rapproché, mon désir que le réflexe famille soit intégré dans les décisions municipales fut réellement renforcé par le soutien de mes pairs au sein du conseil d'administration, qui partageaient la même vision et qui vivaient sensiblement la même réalité. Il faut convaincre les collègues du conseil municipal du bien-fondé de penser et agir pour les familles et du travail en partenariat avec les acteurs de la municipalité et les familles elles-mêmes. Depuis ce temps, une ressource permanente s'occupe de la politique familiale à la MRC.

Aujourd'hui, je suis la représentante de la FADOQ de la région Yamaska pour les huit (8) clubs de Sorel, de la MRC Pierre-de-Saurel regroupant plus 1900 membres. Je poursuis mon implication sociale de la même manière. Ce sont des acquis qui continuent de me servir et qui m'habiteront encore longtemps.

J'aimerais féliciter les élus de partout à travers le Québec qui ont siégé au conseil d'administration du CAMF pour leur travail et leur implication indéfectibles. Je garde que de bons souvenirs de mon passage dans cette organisation dynamique et à l'écoute des besoins des municipalités de toutes tailles. □



1989



## ENTREVUE JACQUES LIZÉE

• directeur fondateur du CAMF

Jacques Lizée, directeur fondateur du CAMF a été rencontré afin de mettre l'accent sur les fondements de la création de l'organisme.

### **CAMF. Quels étaient les défis familiaux que les municipalités devaient relever en 1989 ?**

On peut difficilement évoquer les défis municipaux des années 1980 à l'égard des familles, sans rappeler certains défis que les familles elles-mêmes avaient à relever.

Pensons d'abord à la conciliation famille/travail (CFT) qui, dans cette décennie, était un des défis les plus grands pour les familles. La venue massive des femmes sur le marché du travail n'avait pas été accompagnée de services et de dispositifs de soutien pour les parents travailleurs. Cette situation était encore plus évidente chez les familles monoparentales. Un deuxième défi était sans contredit l'absence de mesures d'aide aux familles recomposées. Ce modèle de famille était en situation d'adaptation, d'inventivité et de recherche d'équilibre pour le mieux-être de tous ses membres, parents et enfants.

Les municipalités étaient conscientes de ces réalités en constante mutation, mais elles n'avaient pas de solutions magiques. Elles voulaient bien être innovatrices mais elles étaient conscientes que seules des actions concertées entre les divers paliers de gouvernement et la communauté entière apporteraient de véritables réponses aux besoins des familles.

Il est bon de rappeler également que, dans ces années-là, la CFT était perçue presque exclusivement comme relevant de la relation entre les parents travailleurs et les employeurs. On n'avait pas à chercher bien loin pour constater que tout ne pouvait être qu'une question de conditions de travail. C'est alors que dans mes premières réflexions, l'organisation du milieu de vie m'est apparue comme un levier majeur de la CFT.

La question qui suivait cette analyse était : qui est le mieux placé pour soutenir, voire redéfinir l'organisation spatiale et de services en faveur des familles ? Poser la question c'était donner la réponse. La municipalité était déjà reconnue comme le milieu le plus près des citoyens... et des familles.

C'est donc dans un tel contexte que les municipalités ont été sollicitées. Avec le dossier famille, la notion de milieu de vie prenait alors tout son sens. Ça demeurait un défi énorme pour les municipalités alors que les actions collectives et gouvernementales en faveur des familles se traduisaient principalement dans les domaines sociaux et financiers. Pour les pionniers du Carrefour, il fallait se rattacher à un champ de responsabilités municipales et tenter de s'y introduire.

C'est ainsi que, d'entrée de jeu, le champ du loisir, de la culture et de la vie communautaire fut ciblé. Sous l'impulsion du Carrefour, les

municipalités ont rapidement constaté que par ce champ, il était aisé d'intégrer l'approche famille dans des initiatives à proximité du milieu familial et dans des lieux et services offerts à des coûts abordables.

### **Selon vous, la multiplication des politiques municipales (SHV, CTE, transversalité, etc.) est-elle une opportunité ou un défi pour les municipalités ?**

La multiplication des politiques n'est pas toujours évidente à gérer. La taille, l'éloignement et la situation financière d'un grand nombre de municipalités, pour ne nommer que ces éléments, font en sorte qu'il devient souvent extrêmement difficile de saisir les opportunités. Toutefois, elles reconnaissent l'importance des thématiques abordées dans ces politiques. Plusieurs optent alors pour une politique parapluie, telle la PFM, pour couvrir de nouveaux champs. Ce choix permet des économies d'échelle, facilite l'application de la transversalité et, élément non négligeable, apporte un éclairage en matière de planification stratégique.

Dans un tel contexte multisectoriel, il importe de mentionner que l'accompagnement financier du palier de gouvernement supérieur dans la réalisation de telles politiques n'a pas souvent suivi. Cette situation n'est pas nouvelle ; on peut même remonter à l'époque du ministre Claude Ryan. On parlait alors du délestage des responsabilités dans la cour des municipalités.

L'importance de la contribution du milieu municipal pour relever de nombreux défis collectifs n'est plus à démontrer. Cependant, force est de constater que ce terrain fertile a des limites dans sa capacité naturelle d'absorption. Donnons-lui davantage les moyens d'agir et les résultats suivront.

### **Quels sont les enjeux familiaux émergents auxquels les municipalités devraient apporter une réponse au cours de la prochaine décennie ?**

Cette question c'est aux familles qu'il faut la poser. Elles sont les mieux placées pour y répondre. À cet égard, si le Carrefour souhaite se projeter dans l'avenir, il devrait d'abord assurer la poursuite de sa recherche sur la participation citoyenne si bien dirigée par Anne-Marie Tougas.

Une deuxième phase de ce projet permettrait de renforcer la démarche citoyenne. Cela ferait en sorte que la participation des familles serait constante et valorisée tout en favorisant l'expression des enjeux émergents auxquels les municipalités devraient apporter des réponses. □



## ENTREVUE **NICOLE LÉGER**

• ministre de la Famille

Le CAMF a rencontré la ministre de la Famille, Madame Nicole Léger, afin de contextualiser le programme des PFM dès sa mise en place en 2002 et de connaître les pistes d'avenir du gouvernement face à ce projet.

### **CAMF. Lorsque le Programme de soutien aux politiques familiales municipales a été mis en place par un gouvernement du Parti québécois en 2002, quelle était la volonté derrière l'implantation de ce programme?**

L'objectif de ce programme était de développer, chez les élus municipaux, la culture et le réflexe du *Penser et agir famille* et ainsi inciter les municipalités et les municipalités régionales de comté (MRC) à développer des services et des infrastructures améliorant les conditions de vie de leurs citoyennes et citoyens.

Ce programme offre un soutien financier et technique aux municipalités et aux MRC afin qu'elles puissent se doter d'une politique familiale municipale (PFM). Il permet de les accompagner dans la mise en œuvre du plan d'action en faveur des familles qui y est généralement associé.

Ce fut un franc succès. Les municipalités qui ont adopté une politique familiale municipale ont constaté qu'elles avaient consolidé leur capacité d'attraction et de rétention des familles sur leur territoire, car ces dernières avaient accès à des services et des infrastructures adaptées à leurs besoins. Cela a contribué de façon considérable à l'amélioration de la qualité de vie des familles québécoises.

### **En quoi les PFM sont-elles stratégiques pour le ministère de la Famille?**

Par le biais du *Programme de soutien aux politiques familiales municipales*, le Ministère partage et rend concrète une part importante de sa mission. En effet, même si ce programme est géré par les municipalités, il permet de joindre directement les citoyennes et les citoyens. En ce sens, il est un élément stratégique de premier ordre en contribuant de façon tangible à l'amélioration de la vie quotidienne des familles et de leur mieux-être.

Les échos reçus des différents milieux qui se prévalent du Programme confirment son utilité, notamment parce que le développement de liens de partenariat entre les différents groupes d'une localité ou d'une région et les instances concernées (la municipalité ou la MRC) a rendu possible une offre de service mieux adaptée aux besoins des familles.

De plus, au fil des années, la présence des comités Famille dans les municipalités est devenue un repère territorial reconnu par les familles et par les partenaires du milieu local. Les familles et les acteurs socioéconomiques sont amenés à exercer leur capacité à renforcer la viabilité et la résilience des municipalités. C'est un phénomène d'appropriation et d'implication citoyenne très intéressant à observer et qui rend le Ministère fier d'y contribuer par le biais du Programme.

### **Quelle est votre perception de l'évolution des familles au cours des dix dernières années et quels sont les besoins anticipés pour l'avenir?**

La famille québécoise est en constante évolution. Le dernier portrait statistique des familles du Québec, réalisé par le Ministère en 2011, révèle certains indices de cette évolution, notamment l'augmentation du nombre de couples en union libre, dont ceux avec enfants, et la hausse du nombre et de la proportion de familles monoparentales, de familles recomposées et de familles homoparentales.

Les familles se distinguent également par leur composition. En effet, celles avec un seul enfant sont en progression, alors que les familles avec deux enfants ou plus sont en diminution. En outre, la proportion de familles biparentales avec enfants à la maison est en déclin, ce qui va de pair avec le vieillissement des familles et le départ conséquent des enfants devenus adultes.

Enfin, d'autres réalités marquent la vie quotidienne des familles dont la présence importante des femmes, particulièrement des mères de jeunes enfants sur le marché du travail, la présence soutenue des pères auprès de leurs enfants, le lieu de résidence choisi par les familles et le vieillissement de la population.

Ainsi, la famille québécoise ne forme pas un tout homogène. Elle évolue dans le temps et au gré des événements qui jalonnent les parcours de vie des individus : entrée en union, arrivée des enfants, séparation, recombinaison, maladie d'un des membres de la famille, retour au travail, etc.

Pour l'avenir, la conciliation travail-famille me semble un défi important à relever pour les familles d'aujourd'hui et de demain. Toutefois, il semble périlleux de tenter seule d'identifier les besoins des familles dans l'avenir. Mon intention est de convier les principaux partenaires de la politique familiale québécoise à participer à une réflexion collective sur les besoins des familles de demain. Lors du *Forum des partenaires Famille*, qui se tiendra l'automne prochain, les participants seront invités à poser un regard sur les familles de demain et à identifier les défis auxquels ces dernières seront confrontées. Ces échanges alimenteront ma réflexion sur des pistes de bonifications potentielles de la politique familiale québécoise.

En ce sens, et à titre de partenaires privilégiés, les municipalités et les MRC seront amenées à participer activement à cette réflexion étant d'office très près des citoyens et très actives dans le domaine des politiques familiales.



1989

« [...] la conciliation travail-famille me semble un défi important à relever pour les familles d'aujourd'hui et de demain. Toutefois, il semble périlleux de tenter seule d'identifier les besoins des familles dans l'avenir. »

## ENTREVUE BERNARD GÉNÉREUX

• président de la Fédération québécoise des municipalités

Le CAMF a rencontré M. Bernard Généreux, président de la FQM, afin de connaître l'impact des PFM sur l'occupation du territoire au cours des vingt-cinq (25) dernières années.

**CAMF. Historiquement, les responsabilités municipales étaient davantage tournées vers les travaux publics, le déneigement, l'aqueduc, etc. Le temps a fait évoluer les responsabilités municipales et l'aspect social a pris une place prépondérante dans les réflexions municipales. Selon vous, quels sont les principaux aspects de l'évolution des responsabilités municipales au plan social depuis vingt-cinq (25) ans ?**

Le besoin et le désir d'attirer de nouvelles familles en région est sans contredit un des aspects les plus marquants de cette évolution. Cette nouvelle orientation a dû amener les municipalités à diversifier et développer davantage leurs attraits, leurs services (services de garde, programmes sociaux et environnementaux, etc.) en plus d'actualiser leurs infrastructures (parcs, aréna, centre de loisirs, etc.).

Aussi, nous ne pouvons passer à côté du vieillissement de la population qui représente un autre facteur très important. Il est dans le devoir des municipalités de réfléchir aux besoins qu'ont nos aînés et d'agir de façon à leur offrir des services adaptés à leurs réalités. Les municipalités se doivent de bâtir des milieux de vie où la cohabitation des générations constitue une priorité.

De plus, le tourisme est un secteur auquel les municipalités doivent de plus en plus s'intéresser puisqu'il représente un moteur économique important dont, il y a vingt-cinq (25) ans, nous nous soucions peu. Il est donc primordial pour les municipalités de mettre de l'avant leurs attraits (culturels, sportifs, etc.) et de les faire connaître au reste de la population de façon à développer ce secteur et ainsi accroître leur économie locale.

Tous ces aspects amènent progressivement les municipalités à mettre sur pied plusieurs organismes et associations qui œuvrent auprès de la population dans les secteurs communautaire, sportif, culturel, touristique et de développement de façon à créer un milieu de vie dynamique dont les citoyens et les familles sont fiers.

**Quels sont les enjeux du monde municipal en lien avec les familles et l'occupation du territoire ?**

La capacité de retenir et d'attirer des jeunes familles en région est un enjeu incontournable. Les municipalités doivent réfléchir sérieusement et sonder leurs citoyens de façon à trouver des moyens novateurs et créatifs pour éviter le départ de nos jeunes vers les grands centres urbains. Il est de notre responsabilité, en tant que municipalité, de développer des infrastructures adéquates, actuelles et d'offrir des services adaptés à leurs réalités de façon à les convaincre de s'établir ou de rester en région. Nous devons constamment innover, ne pas hésiter à sortir de notre zone de confort pour trouver des solutions qui répondent aux besoins des jeunes familles.

**En tant que maire de Saint-Prime, pourquoi une politique familiale municipale (PFM) est-elle si importante pour le développement d'une communauté ?**

En mettant sur pied une PFM, nous nous engageons envers les familles de la municipalité à mettre sur pied de nouveaux programmes, de nouveaux organismes, de nouveaux services adaptés à leurs réalités et destinés à améliorer leur qualité de vie. La PFM démontre concrètement aux familles qu'elles sont au cœur de nos préoccupations municipales et de nos plans d'avenir et renforce le sentiment de fierté et d'appartenance qu'elles ont envers Saint-Prime. C'est primordial si nous voulons que les familles se sentent concernées et impliquées dans la communauté.

Le développement d'une PFM a aussi la particularité d'amener les élus et la communauté à se remettre en question, à faire un bilan des actions posées par le passé et à amener un questionnement sur ce que nous voulons pour l'avenir et ce que nous devons mettre en place pour y parvenir. Ces questions sont essentielles et doivent être judicieusement réfléchies et répondues de concert avec nos citoyens, de façon à construire un milieu de vie dynamique et attrayant pour l'avenir de nos enfants et de leur famille. □

### Après onze ans d'existence, comment entrevoyez-vous l'avenir de ce programme ?

D'abord, je suis fier de vous confirmer qu'au 31 mars 2013, 704 municipalités et 27 MRC ont bénéficié de ce Programme, permettant ainsi d'atteindre un vaste bassin de population, soit plus de 6,7 millions d'habitants c'est-à-dire 85 % de la population du Québec.

Bon an, mal an, une enveloppe de 885 000 \$ est consacrée au Programme en plus des 125 000 \$ fournis en soutien à la mission du CAMF lequel supporte les municipalités et les MRC dans l'élaboration, la mise à jour et la mise en œuvre de leur PFM.

Pour l'avenir, le Ministère entend continuer d'encourager fortement les municipalités et les MRC à se prévaloir du Programme, notamment pour permettre les mises à jour de leur politique familiale les rendant ainsi durables et utiles dans le quotidien de celles et de ceux qui en profitent.

On le sait, lorsque les municipalités appliquent largement leur politique familiale aux divers champs d'intervention sous leur responsabilité comme l'aménagement et le développement du territoire, l'urbanisme, l'habitat, les saines habitudes de vie ou la conciliation travail-famille, cette implication se traduit par une organisation familiale quotidienne facilitée, des familles mieux logées, plus en forme et en santé, informées et plus impliquées dans leur milieu.

En terminant, les municipalités et les MRC demeurent les partenaires les plus aptes à intervenir pour créer et maintenir un milieu de vie propice à la vie des familles. La démarche de concertation locale qu'elles entreprennent débouche inévitablement sur des plans d'action concrets et bénéfiques aux familles. Ainsi, la PFM, sa mise en œuvre et, de plus en plus sa mise à jour, reste l'élément clé gagnant pour la qualité de vie des citoyennes et des citoyens. Cet outil rassembleur répond généralement de façon adéquate aux besoins des familles tout au long de leur parcours de vie.

Dans cette perspective, le Ministère entend continuer d'encourager l'œuvre de concertation des municipalités et des MRC afin que la vision *Penser et agir famille* continue de rayonner et soit utile à celles et ceux qui vivent dans leur milieu de vie immédiat : leur municipalité ou par extension leur MRC. □



UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

## ENTREVUE **ÉRIC FOREST**

• président de l'Union des municipalités du Québec



2003



**CAME. Historiquement, les responsabilités municipales étaient davantage tournées vers les travaux publics, le déneigement, l'aqueduc, etc. Le temps a fait évoluer les responsabilités municipales et l'aspect social a pris une place prépondérante dans les réflexions municipales. Selon vous, quels sont les principaux aspects de l'évolution des responsabilités municipales au plan social depuis vingt-cinq (25) ans?**

C'est vrai que les rôles et responsabilités des municipalités ont évolué d'une façon marquante au cours des vingt-cinq (25) dernières années. L'éventail de ceux-ci s'est accru en raison des transferts de responsabilités de la part du gouvernement du Québec, des nouvelles exigences en matière environnementale notamment, mais aussi des besoins évolutifs de la population.

Par ailleurs, les tendances indiquent à quel point leur rôle se retrouve au cœur même des défis de société à venir, notamment pour la cohésion sociale, la responsabilité environnementale, la santé des populations, la prospérité économique et la création de richesse. Vous voyez à quel point les municipalités sont interpellées au plan social, car ces défis touchent votre qualité de vie et celle de votre famille.

Aujourd'hui, les municipalités forment un réseau solidement implanté sur tout le territoire. Elles assument des compétences essentielles pour le Québec tant sur le plan social, environnemental qu'économique.

Je reviens sur les défis un à un. D'abord la cohésion sociale. Ce sera dorénavant un défi incontournable en raison d'une diversité croissante tant générationnelle que culturelle de la société québécoise. L'accroissement des inégalités amplifie les problématiques sociales auxquelles seront confrontées non seulement les municipalités, mais le secteur public local dans son ensemble. Il est clair que plus de diversité et plus d'inégalité rendent les besoins sociaux moins homogènes et les attentes plus différenciées entre les municipalités et à l'intérieur même de celles-ci.

Les municipalités devront s'adapter à la complexité des changements sociaux et faire face aux problématiques dont l'ampleur s'accroît avec la taille des municipalités : l'itinérance, les poches de dévitalisation, l'exclusion sociale, etc.

La municipalité a par ailleurs la capacité d'influer à long terme sur la cohésion sociale par des outils tels que l'aménagement et l'urbanisme, qui favorisent la mixité sociale et des échanges propices à une vie communautaire riche.

La municipalité assure aussi la cohabitation harmonieuse par la réglementation qui encadre l'espace public. Elle a la capacité d'offrir une panoplie de politiques et de services et de les adapter selon l'importance des besoins locaux pour des clientèles vulnérables, des aînés, des personnes immigrantes, des jeunes et des familles.

Un deuxième défi dont il faut parler, c'est celui de la responsabilité environnementale et de la santé des populations.

Pendant que la communauté internationale cherche à conclure un nouveau protocole de lutte au réchauffement climatique, des municipalités de différents continents assument un *leadership* d'avant-garde. Au Québec, comme ailleurs, l'atteinte des cibles de réduction des GES paraît irréalisable sans un engagement des municipalités, compte tenu du poids du secteur des transports dans le bilan environnemental.

Durant plusieurs décennies, la demande de transport a été alimentée par l'étalement urbain et la séparation des fonctions sur le territoire.

La prise de conscience des coûts de ce modèle d'aménagement non seulement sur le plan environnemental, mais également en termes d'infrastructures et de dézonage de terres agricoles fertiles, amène de nouvelles stratégies, comme on a pu le constater avec l'adoption des *Plans métropolitains d'aménagement et de développement*.

La municipalité s'avère un acteur de premier plan face à ce virage vers le développement durable. Par ailleurs, les répercussions de ses actions débordent de la seule dimension environnementale pour toucher la santé publique. En favorisant la mixité des fonctions, la proximité, des pistes cyclables et des trottoirs pour la marche, elle peut réduire significativement les problèmes associés à la sédentarité et contribuer à améliorer la qualité de l'air.

Le troisième défi dont j'aimerais vous entretenir c'est la prospérité économique. Le modèle économique traditionnel basé sur l'exploitation des ressources s'est appuyé sur une approche de développement sectoriel et sur un rôle prééminent de l'État central.

Les mutations impulsées par la mondialisation tendent vers une économie du savoir consacrant un rôle de plus en plus important au palier local en termes d'attractivité et de l'aménagement d'un cadre propice à l'innovation et à la créativité.

Dans cette perspective, le défi de la main-d'œuvre sera déterminant pour l'avenir d'un grand nombre de municipalités. La vitalité sociale et la compétitivité économique des municipalités seront grandement tributaires de leur capacité d'attirer et de retenir de nouvelles populations.

**Le 23 novembre dernier, l'UMQ lançait officiellement son Livre blanc sur l'avenir des municipalités. Cet ouvrage a marqué un temps d'arrêt pour une réflexion en profondeur du cadre dans lequel les municipalités évoluent. D'ailleurs, deux recommandations ont été formulées en lien avec l'importance de la PFM pour les élus. Quelles sont-elles? Et comment peuvent-elles concrètement être mises en pratique?**

Le Livre blanc propose de donner aux municipalités les capacités d'agir par la mise en œuvre de deux idées maîtresses : une Charte des municipalités et une réforme fiscale et financière.

Commençons par la Charte. Une charte, c'est une loi maîtresse. L'objectif est de partager efficacement les responsabilités entre Québec et les municipalités.

Au Québec, le cadre législatif des municipalités comporte des lois qui datent du 19<sup>e</sup> siècle. Depuis trente (30) ans, on fait des réformes à la pièce. Depuis trente (30) ans, les rôles et les responsabilités ont évolué, mais le cadre dans lesquels les municipalités évoluent n'a pas changé!

La Charte veut créer un environnement légal et réglementaire simplifié, des municipalités qui vont être encore plus dynamiques, plus innovantes et qui vont être capables de rivaliser avec les autres municipalités d'Amérique du Nord. C'est un outil d'efficacité et d'imputabilité.

Avec la Charte, nous proposons une réorganisation du Québec autour du principe de la subsidiarité. On rapproche la décision du citoyen. Nous reconnaissons les municipalités comme un véritable palier de gouvernement.

Avec une charte, nous sortons de la relation infantiliste des municipalités qui sont toujours en train de quêter des autorisations.

« La municipalité a par ailleurs la capacité d'influer à long terme sur la cohésion sociale par des outils tels que l'aménagement et l'urbanisme, qui favorisent la mixité sociale et des échanges propices à une vie communautaire riche. »



La Charte ne donne pas plus de compétences aux municipalités, mais les énoncent différemment. Elle clarifie les responsabilités de chacun, basées sur les principes de subsidiarité et d'imputabilité.

La deuxième proposition formulée est une réforme fiscale et financière.

Disons tout de suite une chose. Il y a trois paliers de gouvernement, mais il n'y a qu'un palier de contribuable. C'est toujours le même citoyen qui paye!

Le but de cette réforme, ce n'est pas de presser le citron davantage. C'est de mieux utiliser l'argent des fonds publics. Ceci dit, nous sommes parfaitement conscients de la précarité des finances publiques. Nous regardons vers l'avant pour mieux partager les retombées fiscales additionnelles qui vont provenir de notre croissance économique.

Ce que l'on vise, c'est un rééquilibrage à long terme des revenus en fonction des responsabilités assumées par le gouvernement et les municipalités.

Ce que l'on vise, c'est que les deux paliers de gouvernement puissent agir en complémentarité, pour renforcer nos espaces économiques, pour stimuler la création de richesse et pour mettre en œuvre le réinvestissement fiscal. Cette réforme devra aussi permettre de corriger des situations particulières.

En conclusion, le développement du Québec doit se faire dans l'exercice des meilleures compétences, dans la convergence des moyens, la reconnaissance et l'acceptation des différences entre les municipalités en s'appuyant sur la démocratie locale.

Cette démocratie de proximité est celle qui permet aux citoyens de s'engager à bâtir et non pas seulement de s'opposer aux décisions déjà prises. Bref, que ceux qui sont les mieux placés pour agir en aient les moyens et la responsabilité.

Il faut aller plus loin, en avant, se donner une vision de la société que l'on veut pour chaque région, chaque communauté. Le Livre blanc en propose une: « La municipalité de demain place la personne et la famille au centre de ses préoccupations et de ses actions. Son développement repose sur les valeurs du développement durable et de l'éthique. Sa gestion favorise la participation citoyenne, la transparence et l'imputabilité. La municipalité de demain contribue à la fierté et au sentiment d'appartenance de sa population, tout en étant ancrée dans les valeurs démocratiques et de solidarité qu'elle partage avec les municipalités québécoises de toutes tailles. Les citoyennes et citoyens reconnaissent en elle un gouvernement de première ligne répondant à leurs besoins locaux, stimulant la culture, la vitalité économique et la protection de notre patrimoine. ».

#### **En tant que maire de Rimouski, quels sont, selon vous, les enjeux à relever pour le monde municipal afin d'accroître la qualité de vie des familles?**

Rimouski a été l'une des premières villes au Québec à adopter une Politique familiale et depuis, elle l'a revisitée et bonifiée. Le *leadership* des élus et élus municipaux est essentiel pour arrimer les politiques familiales aux besoins évolutifs des familles.

Il faut une vision de la municipalité qui place la personne et la famille au centre des préoccupations et des actions municipales. À Rimouski, dès 2006, nous avons formellement et publiquement reconnu la place qu'ils doivent occuper dans la vision que se sont donnés les citoyennes et citoyens dans le cadre de la démarche *Rimouski 2006 – Savoir naviguer ensemble*: « Ainsi, Rimouski maintiendra l'humain et la famille au centre de ses préoccupations et elle consolidera sa réputation de ville où il fait bon vivre et se réaliser pleinement ». Cette volonté a été réitérée dans le cadre du *Chantier de Rimouski 2020*. □

## À LA TUQUE, LA FAMILLE EST AU CŒUR DU CHANGEMENT

Ville de La Tuque figure parmi les premières municipalités du Québec qui ont adopté une politique familiale. La première fois que l'organisation municipale latuquoise et ses citoyens ont entamé une telle démarche, c'était à la fin de l'année 1994. Un magnifique travail d'équipe et de concertation, qui a permis au conseil municipal d'adopter une résolution le 20 mars 1995 pour doter Ville de La Tuque de sa première politique familiale. À la tête de cette initiative il y avait deux conseillers municipaux: messieurs Jean-Marie Bélanger et Clément Lebel, deux hommes convaincus que La Tuque doit être fière de proclamer son attachement à la famille.

C'est ainsi que le fait de *Penser et agir famille* est devenu une façon de faire au sein de Ville de La Tuque lorsque vient le temps de prendre des décisions importantes, de préparer un budget municipal ou de planifier des activités. Les acteurs de la politique familiale ne voulaient pas que le document ramasse la poussière sur une tablette, c'est pourquoi ils ont impliqué plusieurs personnes au sein d'un comité, ainsi que l'équipe du Service des activités communautaires qui deviendra plus tard le Service du loisir et de la culture, pour s'assurer que le plan d'action se réalise et que le fait de *Penser et agir famille* soit bien réel dans les prises de décisions.

Aujourd'hui, dix-huit (18) ans après l'implantation de la première version de la politique familiale, nous constatons qu'elle a fait beaucoup de chemin. En plus d'en être à sa quatrième version, sans cesse améliorée au fil du temps, cette démarche a permis de réaliser plusieurs beaux projets comme la journée de la famille, les jardins communautaires, les petites collations IGA dans les écoles, les activités d'accueil des nouveaux arrivants, l'accréditation *Action Famille La Tuque* pour les entreprises ou encore la campagne de sensibilisation au vandalisme *Tu brises, tu te privés!* dans les parcs municipaux. Le succès de cette démarche à La Tuque repose sur un comité très impliqué, mobilisé autour de cette action. La majorité des membres du comité y siègent depuis de nombreuses années, certains depuis le début. Ces citoyens ne veulent pas simplement partager des idées, ils sont au cœur de l'action, ce qui fait toute la différence. Comme organisation municipale, Ville de La Tuque leur donne tout le support dont ils ont besoin. Les élus sont à l'écoute, c'est pourquoi nous pouvons dire qu'à La Tuque, la famille est au cœur du changement! □



## ENTREVUE MRC DE COATICOOK

### Quelles étaient les motivations à mettre sur pied la première PFM en 1995 pour la MRC de Coaticook?

La politique régionale de la famille, adoptée en mars 1995, donnait suite à la politique régionale de soutien à la famille, volet encouragement aux nouveau-nés et de la *Fête de la famille* qui avait été adoptée en 1990. Cette politique reflétait l'intention de la MRC d'approfondir l'engagement municipal en matière familiale, de stimuler les partenariats et de favoriser la consultation comme moyen de connaître les besoins des familles. De plus, la MRC était soucieuse de soutenir les municipalités dans l'élaboration des plans d'action, dans l'évaluation et le suivi des actions.

### Comment le *Penser et agir famille* s'est-il implanté dans votre MRC ou vos municipalités?

La politique régionale de 1995 avait mis en place des mesures assurant une écoute et un lieu de développement pour les familles dont les municipalités pouvaient se prémunir, à la pièce, selon leur capacité et leur volonté d'agir. Nonobstant le souhait de favoriser les partenariats, la MRC respectait ainsi l'autonomie des municipalités. La promotion qui a été faite lors de la première politique de 1995 a créé un effet d'entraînement et les élus ont dû se l'approprier et considérer les besoins des familles dans le développement régional. Puis, lors de la démarche de la politique révisée adoptée en 2006, le comité famille régional a pris un mandat beaucoup plus stratégique. C'est alors que le vrai maillage entre les partenaires institutionnels, communautaires et municipaux, qui n'intervenaient alors que selon les besoins opérationnels des plans d'action, s'est établi. Des mesures concrètes et évaluables en faveur des familles ont



résulté de la préoccupation « famille » de ce groupe de travail, assurant ainsi un meilleur taux de succès des réalisations.

Forts de cette première expérience de collaboration, lorsque les démarches de mise à jour de la politique familiale et de *Municipalité amie des aînés* ont commencé en 2011, les élus siégeant au comité régional ont su convaincre les citoyens de travailler de concert avec leur municipalité à l'amélioration de la qualité de vie des familles et des aînés de leur communauté. Ils ont su former des comités locaux représentatifs de leur communauté et y recruter des *leaders* agissant dans différents secteurs de leur municipalité. Ces comités, toujours actifs, poursuivent leur engagement en s'assurant de la mise en œuvre des plans d'action.

### Comment percevez-vous le rôle de la MRC et des municipalités face aux enjeux familiaux?

D'abord, il faut s'assurer de la volonté des conseils des municipalités de consulter régulièrement nos familles sur leurs préoccupations en constante évolution et de donner suite aux recommandations des différents comités consultatifs locaux.

Pour mieux orchestrer l'adéquation entre le développement du territoire dans un esprit de coexistence des générations, le développement des partenariats et l'accessibilité à l'information, la MRC soutient l'instauration d'actions régionales qui répondent aux enjeux communs relevés par les comités locaux lors des consultations. Ainsi, elle intègre les concepts « famille et aîné » dans les outils de planification territoriale, favorise l'arrimage des services aux familles, facilite la transmission des informations et le développement d'une offre variée d'activités. □

## ENTREVUE VICTORIAVILLE

Victoriaville est fière des actions entreprises pour le bien-être et la qualité de vie des familles de son territoire. En adoptant une nouvelle édition de sa Politique familiale, en 2013, la municipalité réitère son engagement envers des familles victoriavilloises, après plus de quinze (15) ans à *Penser et agir famille*.

### Quelles étaient les motivations à mettre sur pied la première PFM en 1995 pour Victoriaville?

Afin de souligner l'importance de la famille, d'améliorer la compréhension de ses fonctions et des problèmes qu'elle rencontre, la Ville de Victoriaville a décidé de s'impliquer dans la mise en place d'une politique familiale il y a plus de quinze (15) ans. Suivant les principes de l'Organisation des Nations Unies et du gouvernement du Québec dans la mise en œuvre d'actions en faveur de la famille, Victoriaville affirme donc sa volonté de s'engager auprès des familles de son territoire.

À l'époque, dans le cadre de l'*Année internationale de la famille* (1994), le Comité famille Bois-Francs fut l'initiateur de l'implantation de la Politique familiale au sein de la municipalité afin de soutenir les parents à titre de premiers responsables de la prise en charge et de l'éducation des enfants.

Une première résolution du Conseil municipal à la fin de 1994 entraîne donc la mise sur pied d'un comité d'élaboration de la Politique familiale. Après plus d'une année de concertation et de réflexion, la Politique familiale de Victoriaville est présentée et adoptée en février 1996.

### Comment le *Penser et agir famille* s'est-il implanté dans votre municipalité?

Grâce à de nombreuses consultations publiques et au réflexe développé par l'administration municipale de *Penser et agir famille*, cinq (5) plans d'action et un sixième en développement ont été mis en place afin de concrétiser les orientations de la Politique familiale. Depuis, plusieurs projets ont vu le jour dont le concours *Je plante un arbre pour mon enfant*, soulignant l'arrivée des nouveau-nés au sein de la municipalité, le sceau *Qualité-Famille*, témoignant des actions concrètes implantées par les divers partenaires



du milieu (commerces, services, organismes, etc.) en faveur des familles, le *Guide des ressources et services aux familles* et maints outils promotionnels dont un jeu de cartes mettant en vedette diverses configurations familiales. De plus, une mascotte du nom de *Grand-Maman Fami* représentant l'esprit solidaire d'une famille et son caractère intergénérationnel visite plusieurs fêtes et événements durant l'année. Ainsi, l'ensemble des intervenants municipaux est impliqué dans la mise en place d'actions en faveur de la famille et a également propagé son réflexe de *Penser et agir famille* au sein des diverses organisations de son territoire. Les familles connaissent et reconnaissent les efforts de concertation et de valorisation de leurs besoins et intérêts au sein de leur municipalité.

### Comment percevez-vous le rôle de la municipalité face aux enjeux familiaux?

Il importe de connaître et de reconnaître la réalité de la famille d'aujourd'hui et les nombreux défis quotidiens auxquels elle doit faire face. La municipalité peut ainsi orienter plus efficacement son action vers des services toujours mieux adaptés aux besoins et aux attentes des citoyens et de leur famille, et leur procurer un environnement de qualité. Elle se doit également de favoriser un mécanisme de partenariat entre les différents acteurs œuvrant auprès de la famille afin d'assurer une concertation des actions visant le bien-être et la qualité de vie des familles victoriavilloises. □

## ENTREVUE SUZANNE ROY

• présidente du CAMF

Mairesse de Sainte-Julie, présidente du CAMF, instigatrice du programme MAE en territoire québécois, vice-présidente du Réseau francophone villes amies des aînés, Suzanne Roy est une femme de tête pour qui la famille est au cœur de ses préoccupations. Tout ce parcours a débuté en 1996, lors de sa première élection.



→ 1996

### **CAMF. Madame Roy, en quoi le fait d'avoir été désignée RQF rapidement à votre premier mandat a influencé votre riche parcours politique ?**

Je me suis présentée en politique municipale en 1996, comme conseillère indépendante dans mon district. J'ai fait ma campagne sur le thème de la famille en expliquant que Sainte-Julie avait tous les outils et tous les leviers en main pour en faire une ville de la famille. Donc, dès le début en politique, la base même de ma préoccupation concernait les services et la qualité de vie de la Ville de Sainte-Julie pour l'ensemble des membres de la famille.

L'essence de mon implication politique au niveau municipal c'est la famille, avec comme objectif d'améliorer l'offre de services. Je devais donc m'assurer que notre municipalité était sécuritaire : une municipalité sécuritaire pour les enfants l'est aussi pour les aînés ainsi que pour tous les membres de la famille. Je souhaite aussi amener le *Penser et agir famille* dans l'ensemble des départements de la municipalité, non seulement à celui des loisirs mais aussi à ceux de l'urbanisme, de l'incendie et des finances.

La famille, selon ma philosophie, relève de valeurs humaines. La politique doit d'abord être une question d'hommes et de femmes : dans ma vision, l'humain passe avant tout. Donc, d'utiliser le noyau familial, non pas dans un sens restrictif mais plutôt dans un sens d'inclusion, comme étant la base de notre pensée et de nos actions, était tout à fait cohérent avec l'action politique que je désirais mener au sein de ma ville.

Par la suite, bien sûr, à force de m'impliquer, j'ai vu un avantage important à ce que notre Ville se joigne au Carrefour action municipale et famille. Il était important que nous puissions travailler avec d'autres municipalités partageant les mêmes valeurs à développer, sur la base de la famille, un milieu de vie particulier.

### **La PFM est en constante évolution. Comment l'arrivée de Municipalité amie des aînés (MADA), en 2009, a transformé le Penser et agir famille ?**

L'arrivée du concept *Municipalité amie des aînés* répond tout d'abord à une réalité démographique de la population québécoise. En ce sens, notre mandat comme élus municipaux est de s'assurer que notre milieu de vie correspond bien à la composition de notre population. Donc, le *Penser et agir famille* et *Municipalité amie des aînés* sont complémentaires.

De plus, le fait de lier les aînés au *Penser et agir famille* nous incite à développer de plus en plus de liens intergénérationnels qui sont une richesse inestimable pour tous, du plus petit au plus âgé.

Il faut savoir adapter nos services et notre façon de faire aux nouvelles réalités dont celles de nos aînés. Selon moi, l'alliance entre le milieu universitaire, le Carrefour Action municipale et famille et les municipalités semble être une recette gagnante pour répondre

adéquatement aux besoins des aînés et ce, avec eux et non pour eux. Leur réalité n'est pas homogène. Il faut s'assurer que le vieillissement de la société québécoise se fasse dans les meilleures conditions possibles.

Cette façon de voir contribue, à mon avis, à rendre notre approche famille transversale : la qualité de vie que nous offrons pour nos aînés peut aisément se transposer à la qualité de vie que nous offrons pour l'ensemble de la famille.

### **Votre intérêt pour ce qui se passe pour la famille au niveau international vous a permis de développer une vision politique novatrice. En tant que mairesse de Sainte-Julie, à partir des connaissances acquises, qu'aimeriez-vous voir implanter dans la démarche de PFM au Québec ?**

Pour moi, les politiques familiales municipales au Québec favorisent une vision transversale de notre milieu de vie. On y retrouve absolument tous les champs d'intervention d'une municipalité. Au-delà de cette transversalité, la politique municipale familiale permet aussi, à mon sens, d'intégrer d'autres dimensions comme la politique d'universalité, le plan d'action MADA évidemment ou encore tous les éléments sociaux d'une municipalité. La politique familiale municipale peut être le point d'ancrage de plusieurs politiques et ainsi donner une cohérence à nos actions municipales en plus de démontrer notre vision.

De façon plus large, j'ai toujours cru que le partage au sein du Carrefour Action municipale permettait de nous enrichir mutuellement. Le fait de pouvoir échanger entre municipalités sur les bons coups, les erreurs, les points faibles, les points forts nous inspire au niveau local. On s'enrichit des succès des autres municipalités.

De la même façon, au plan international que ce soit par le biais du programme *Municipalité amie des enfants* déjà très bien développé en Europe, en Asie, mais très peu présent en Amérique du Nord ou encore *Municipalité amie des aînés*, programme de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), les liens établis nous permettent sans contredit d'enrichir nos connaissances et ainsi, de pouvoir les transmettre.

Nous vivons dans une société globale où les liens sont de plus en plus faciles grâce aux nouvelles technologies, où les possibilités d'aller chercher les meilleures ressources sont à notre portée. Pourquoi ne pas utiliser ces liens et ces expériences au bénéfice de toutes nos familles. C'est en ce sens que j'interviens à la Ville de Sainte-Julie, en m'enrichissant auprès des autres au Québec, à l'extérieur du Québec pour pouvoir amener chez nous de meilleures façons de faire et surtout de permettre d'améliorer toujours la qualité de vie de nos citoyens. □



## ENTREVUE **JEAN-PIERRE LAMOUREUX**

• père fondateur du *Penser et agir famille*



1989

M. Lamoureux était secrétaire général du nouveau Conseil de la famille et de l'enfance

### **CAMF. En tant que père fondateur du *Penser et agir famille*, quelles étaient les prémisses de cette invitation ?**

On se plaît à me désigner ainsi, mais ce serait prétentieux de ma part d'accepter ce titre inconditionnellement. En fait, j'ai joué un rôle important dans l'émergence de cette approche en raison du poste que j'occupais et de la motivation qui m'animait. J'avais mis la main sur un document d'une agence américaine à Washington qui s'était donné des critères pour analyser l'impact de certaines législations sur les familles. J'avais trouvé géniale cette idée et nous l'avons adaptée, développée et proposée au sein du Conseil de la famille et de l'enfance du Québec dont j'étais le secrétaire général. Nous avons élaboré un Guide qui nous a d'abord servi de balise pour nos propres travaux quand nous émettions un Avis au gouvernement par exemple; puis

des organismes s'en sont servis pour inspirer ou revoir leurs interventions auprès des familles. Je pense ici en particulier au Carrefour Action municipale et famille qui en était à ses débuts.

### **Qu'en est-il aujourd'hui? Et pour l'avenir?**

Aujourd'hui, je dirais que le slogan est passé avec bonheur dans le langage alors que demeure le défi de le rendre toujours concret et opérationnel. C'est le Carrefour encore actuellement qui le propose avec le plus d'expertise dans les municipalités. L'enjeu consiste à l'appliquer en fonction des besoins émergents et évolutifs des familles d'aujourd'hui et de celles de demain. C'est un programme ambitieux. Pour qu'il ne serve pas uniquement de slogan, il faut l'habiller avec du contenu fourni notamment par des critères « familiaux ». □

## MÉDAILLE DE LA REINE

### **Une reconnaissance qui rejaillit sur tous les artisans du mouvement en faveur des parents et des familles du Québec**

Le 18 février dernier, M. Jean-Pierre Lamoureux, formateur au Carrefour, recevait par l'entremise de l'Institut Vanier de la famille, la médaille du Jubilé de diamant de la reine Elizabeth II pour son engagement au Conseil d'administration de l'organisme canadien voué à la promotion des valeurs familiales au Canada, alors qu'il était secrétaire général du Conseil de la famille et de l'enfance du Québec.

« Cette reconnaissance, je voudrais qu'elle rejaillisse sur tous les organismes gouvernementaux, municipaux, sociaux, communautaires et familiaux du Québec qui ont travaillé de concert pour édifier, au cours des années, les programmes de reconnaissance et de soutien aux parents, comme on les connaît au Québec », a tenu à souligner M. Lamoureux en recevant cette distinction honorifique. □



# Une même question a été posée à tous les intervenants: quel souhait formuleriez-vous à la société québécoise pour le bien-être des familles?

**Jean-Pierre Lamoureux:** Je crois que nous faisons facilement l'autruche avec la situation démographique au Québec. Il y a les chiffres qui sont importants, mais il y a surtout une question de modèle humain ou de définition de la société québécoise à considérer collectivement. Aussi, je souhaite un revirement dans les politiques publiques pour renforcer la discrimination positive à l'égard des parents du Québec sur qui reposent, en grande partie, la cohésion sociale, le développement socioéconomique de nos institutions, et le bonheur, le bien-être si vous voulez, de notre société, parce qu'ils mettent au monde les enfants et qu'ils sont les responsables des enfants et des adolescents du Québec. Les familles sont les plus grandes richesses naturelles du Québec!

**MRC de Coaticook:** Un engagement accru des familles dans le développement de leur territoire afin d'accroître leur sentiment d'appartenance à leur communauté et l'appropriation des enjeux les concernant. Aussi, nous souhaitons que les élus soient soutenus afin que leurs décisions répondent aux besoins de leurs familles.

**Bernard Généreux:** Je souhaite une société qui conservera la famille comme valeur au cœur de ses engagements. Une société qui accompagne ses familles dans toutes leurs réalités et tous les défis auxquels elles doivent faire face et qui leur fournira des services actuels et adaptés à leurs besoins.

**Lise Prévost et Yves Cyr:** Notre souhait serait que la société québécoise continue de s'occuper des ses familles, même si dans les médias le sujet numéro UN est le vieillissement de la population. Nos familles c'est l'avenir. Essayons de leur faciliter la vie, particulièrement dans nos municipalités, en les consultant en les écoutant en créant un milieu de vie qui les rejoint et les retient chez-nous.

**Éric Forest:** Je souhaite que le Québec soit composé de «villes idéales» et que toute la société soit préoccupée de ses plus démunis, qu'ensemble, on soit soucieux et à l'écoute de leurs besoins pour qu'ils aient une vie plus active, que le décrochage scolaire cesse, qu'ils aient des loisirs pour s'amuser et se divertir et qu'ils puissent s'épanouir et devenir à leur tour des citoyennes et citoyens engagés et s'investir dans leur communauté pour un avenir encore meilleur...

**Victoriaville:** Malgré les grands changements vécus par la famille au cours de la dernière décennie, il importe de s'adapter aux nouvelles réalités. La société québécoise doit toujours garder la famille au cœur de ses priorités. La famille étant la cellule de base de notre société, le premier lieu d'apprentissage, de socialisation et de transmission des valeurs, tous se doivent d'agir de façon concertée en vue de l'amélioration et du maintien du bien-être des familles québécoises.

**Jacques Lizée:** Dans une société pluraliste, où les types de familles sont de plus en plus variés, on devrait être en mesure d'offrir aux parents une plus grande liberté de choix. On peut également se poser la question: est-ce qu'on aide véritablement les parents à avoir le nombre d'enfants qu'ils souhaitent. Trop souvent, hélas, on observe qu'avoir un enfant relève presque exclusivement d'une responsabilité individuelle alors qu'il y a des volets collectifs qui ne sont pas pris en considération. Les services de garde et les congés parentaux sont des pas dans la bonne direction du soutien collectif aux parents. Toutefois, après les premières années de vie des enfants, les parents sont laissés à eux-mêmes; c'est comme si le soutien parental devait se limiter aux enfants en bas âge.

Je ne peux également passer sous silence la culture de l'organisation du monde du travail qui change trop lentement. Il y a encore trop de parents qui sont mal vus s'ils revendiquent du temps pour leurs rôles parentaux. Ils sont interprétés comme ne voulant pas avancer dans leur carrière. Enfin, au Québec, nous évoluons dans une société de PME et conséquemment, on ne peut faire reposer uniquement sur les entreprises le fardeau du soutien parental. L'état doit reconnaître davantage ses responsabilités en cette matière.

**Pierre Gingras:** Pour obtenir une société heureuse, il faut d'abord que les familles soient heureuses, bien, en santé, éduquées et comblées dans leur cadre de vie qu'est la municipalité. C'est à ce moment que notre société sera pleinement épanouie. Il importe donc d'adapter les pratiques, les services et les stratégies d'intervention à la famille plutôt qu'à l'individu. Longue vie au CAMF.

**Suzanne Roy:** Ce que je souhaiterais comme société québécoise pour le bien-être des familles c'est évidemment que l'ensemble des municipalités du Québec se dote de politiques familiales, de plan d'action pour les aînés et que l'ensemble de la population puisse bénéficier des bien-être d'un Conseil municipal qui a à cœur la qualité de vie du noyau de base qui est celui des familles.



# la tournée du 25<sup>e</sup> anniversaire

Vincent Robidas, chargé de projet, CAMF



## À LA RENCONTRE DES ARTISANS DES POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES

Plus de six mois après notre première visite à Cowansville le 1<sup>er</sup> novembre dernier, le CAMF a complété sa tournée nationale, initiée dans le cadre de son 25<sup>e</sup> anniversaire à Lac-Etchemin le 15 mai dernier. Plus de 400 acteurs locaux, mobilisés et passionnés nous ont impressionnés par cette volonté tant de fois exprimée de bâtir des communautés fortes, bien ancrées dans leur milieu en fonction des besoins des familles et des aînés. D'ici au colloque à Boucherville les 24 et 25 mai prochain, notre défi est maintenant de colliger les échanges recueillis au cours des rencontres tenues dans dix-neuf (19) villes réparties dans seize (16) régions administratives. Notre équipe aura parcouru quelque 9400 km, dont plus de la moitié en automobile!

Cette tournée nous a permis de découvrir le Québec dans ce qu'il a de plus beau à offrir. Sa géographie et son patrimoine bien sûr, mais également la vivacité des artisans qui animent et battent la mesure de nos politiques familiales municipales et *Municipalité amie des aînés*. À n'en point douter, le Québec regorge de femmes et d'hommes qui

ont choisi de faire de leur collectivité un endroit à l'écoute et centré sur les besoins des familles.

### Les enjeux du monde municipal

Au cours de cette tournée, les participants se sont prononcés sur une foule de thèmes diversifiés qui témoignent de situations différentes, selon la réalité qu'ils vivent au quotidien, en lien avec la taille de la population, l'éloignement d'un pôle urbain, la présence ou non de citoyens mobilisés. De nombreuses interventions concernaient la dévitalisation des municipalités. Les acteurs cherchent à freiner ce phénomène qui pose un sérieux défi dans leur collectivité.

De plus, les municipalités sont fortement préoccupées par la question de la sécurité. Les participants ont affirmé la nécessité d'un meilleur partage de la route, le souci de diminuer la vitesse des véhicules dans les quartiers résidentiels et d'agir pour améliorer le sentiment de sécurité des usagers dans les espaces publics. Il a aussi été question de santé et de



services municipaux. Les acteurs souhaitent un meilleur arrimage avec le milieu de la santé, notamment les CSSS.

Bien sûr, il a été difficile d'ignorer l'éléphant dans la pièce. Toutes les rencontres ont été marquées par des échanges vigoureux à propos du bénévolat. On relate l'essoufflement des bénévoles, abondamment sollicités par l'ensemble des institutions, autant gouvernementales que non gouvernementales. Certains se demandent où sont ceux qui prendront le flambeau! Chose certaine, le monde municipal a amorcé une réflexion sur ce sujet et plusieurs ressentent un besoin de partager les réussites sur ce thème.

**Défis et obstacles**

Les participants ont soulevé les difficultés qu'ils ont eues à consulter les familles et les adolescents. Ces clientèles nécessitent un effort beaucoup plus important de la part des municipalités afin de recueillir leurs opinions. Il semble clair que les comités de pilotage sont condamnés à user d'originalité pour les rencontrer et les mobiliser dans les démarches. Un constat général : les municipalités doivent s'adapter à cette clientèle et non le contraire.

Certains participants ont évoqué la difficulté d'établir des ponts avec les acteurs institutionnels présents dans la municipalité. D'autres ont déploré la fragilité des ententes avec les commissions scolaires. Cependant, ce constat n'est pas nécessairement partagé par tous les intervenants. Le partenariat avec le milieu scolaire diffère en fonction de plusieurs variables. Il demeure toutefois essentiel qu'il y ait un positionnement clair de la part du milieu scolaire pour favoriser des ententes avec le milieu municipal.

Des employés municipaux ont mentionné la difficulté rencontrée pour la mobilisation interne des employés et l'appropriation de la démarche des politiques familiale. Certains services municipaux n'ont pas développé de culture de participation et de mobilisation. Les employés municipaux ont besoin de sentir une volonté politique plus ferme quant à l'application de la politique municipale familiale.

Dans le même ordre d'idées, certains employés municipaux ont soulevé la difficulté d'assurer le suivi de toutes les politiques municipales qu'une municipalité est appelée à adopter. Il y a un défi de garder vivant l'ensemble des politiques et de favoriser l'arrimage entre celles-ci.

Enfin, il est important de garder en tête les limites des ressources humaines et financières de la municipalité au moment d'élaborer le plan d'action de la politique municipale familiale. L'incapacité de réaliser le plan d'action peut être une source de démobilisation au sein d'une municipalité. La validation des pistes identifiées est essentielle et incontournable.

**Rééditer les rencontres régionales?**

Il ne fait aucun doute que les acteurs ont apprécié l'organisation de cette tournée dans leur région. Dans plusieurs des cas, il s'agissait d'une première occasion pour des responsables des questions familiales de rencontrer des collègues de leur région. Il s'agissait d'une excellente opportunité d'échanger entre eux et de réaliser qu'ils vivaient des obstacles et des défis similaires. La plupart des participants souhaitent que la formule soit reprise dans un avenir rapproché. Il s'agit maintenant de trouver une formule idéale. □

« Les participants ont soulevé les difficultés qu'ils ont eues à consulter les familles et les adolescents [...] les municipalités doivent s'adapter à cette clientèle et non le contraire. »



Trois-Rivières



Repentigny



Varennes



Saint-Eustache

# politique familiale municipale

## Des nouvelles PFM

### Drummondville

Le plan d'action et la mise à jour de la Politique sont le fruit d'un important travail de consultation et de concertation. Des représentants du conseil municipal, des services de la Ville et des organismes de différents secteurs d'activités ont tous été mis à contribution. Les organismes locaux ont également pu apporter leur vision lors d'une consultation qui a réuni quatre-vingt (80) participants l'automne dernier. Comme l'explique Monsieur Vincent Chouinard, conseiller municipal et président du comité de la Politique familiale municipale, « tous ces représentants ont généreusement partagé leur expérience et leur compétence dans le but de pousser encore plus loin le *Penser et agir famille*. La Politique familiale et le plan d'action 2013-2015 constituent une feuille de route solide et moderne pour que Drummondville s'illustre comme une ville des plus attirantes pour les familles ».

### Saint-Martyrs-Canadiens

C'est avec fierté que Saints-Martyrs-Canadiens a présenté la première édition de sa PFM. L'intention de se doter d'une politique familiale reposait avant tout sur le désir d'assurer la valorisation de tous les membres de la famille dans les prises de décisions municipales. Soutenir des mesures significatives, destinées à maintenir les services de premier ordre et de favoriser la vitalité de la municipalité est honorable. Les familles et les aînés possèdent des besoins respectifs et connaître leur réalité permet de poser des gestes appropriés à leur plein épanouissement. Qu'il soit question de santé, d'environnement, d'habitation, de loisirs ou d'activités sportives et culturelles, la reconnaissance de nos citoyens et citoyennes figurera au cœur de nos priorités.

### Saint-Benjamin

Cette première Politique familiale municipale de Saint-Benjamin sera un outil de référence afin de promouvoir le développement de la municipalité. La famille, les aînés et les services offerts aux citoyens demeurent la plus grande priorité du conseil municipal. Consciente de sa taille, la municipalité de Saint-Benjamin compte faire de son mieux pour améliorer la qualité de vie des citoyens. C'est en se dotant d'outils comme celui-ci qu'ils y arriveront pas à pas. Le désir le plus profond du Conseil municipal : conserver les familles, les voir grandir et vieillir dans la communauté. L'avenir leur appartient. Ils comptent bâtir ensemble et réaliser des rêves qu'ils chérissent depuis longtemps.

### Larouche

La municipalité de Larouche a paraphrasé Gandhi pour établir les fondements de sa PFM. « Il y a suffisamment de ressources sur terre pour répondre aux besoins de l'humanité mais pas assez pour assouvir les désirs d'une seule personne ». Quoiqu'il en soit, la municipalité vise à créer un milieu de vie répondant aux besoins des citoyens et leur permettant de s'épanouir et de se réaliser. Avec le support des citoyens, des organismes et d'un réseau élargi, Larouche a travaillé à l'élaboration de cette politique. C'est par la famille qu'un milieu de vie prend naissance. La famille est au cœur de toute communauté, elle en est l'énergie vitale. Cette politique familiale est un outil qui facilitera la tâche de l'administration municipale pour être encore davantage à l'écoute des besoins des citoyens et de leurs aspirations.

### MRC Portneuf (Portneuf, Saint-Thuribe, Saint-Alban)

La famille, c'est la base de la vie; une communauté c'est une grande famille qui a de grands besoins et demande donc une grande organisation. La Politique de la famille et des aînés est le fruit d'un travail assidu d'un comité qui s'est réuni à maintes reprises pour réfléchir aux services offerts à la population, à la transmission des valeurs des aînés ainsi qu'à l'écoute de la relève qui constitue l'avenir.

### Saint-Damien-de-Buckland

La municipalité de Saint-Damien-de-Buckland fut bâtie avec le courage et l'espoir des familles venues s'installer ici. Ce fut un travail de longue haleine pour offrir un milieu de vie tel que le connaissent les citoyens de la municipalité aujourd'hui. La diversité des commerces et services, la présence des religieuses, les infrastructures scolaires, culturelles et de loisirs et la beauté des paysages éveillent la population à l'apport des générations passées et au potentiel de développement de la communauté. L'adoption d'une politique pour les familles et les aînés outille concrètement la municipalité pour améliorer le milieu de vie et prendre soin du patrimoine.

## MRC de L'Érable

(Plessisville, Notre-Dame-de-Lourdes, Inverness, Sainte-Sophie-d'Halifax, Saint-Ferdinand, Saint-Pierre-Baptiste, Laurierville)

L'objectif de cette politique est de placer les familles et les aînés au cœur du quotidien des préoccupations municipales. Le comité désire maintenir et améliorer la qualité de vie des résidents actuels et travailler à valoriser la municipalité pour permettre d'accueillir de nouveaux citoyens. Ainsi, provoquer le changement dans le but d'améliorer la qualité de vie des familles en considérant les besoins et les services aux citoyens, sans négliger l'accueil, l'intégration, le respect, le bien-être, l'appartenance et l'implication déjà présents dans la communauté.

## Hébertville

Hébertville a pris le temps de s'arrêter pour regarder le chemin parcouru par les fondateurs, les prédécesseurs et les aînés de la municipalité et pour s'interroger sur les chemins à prendre pour respecter les valeurs laissées par ces pionniers. Avec la nouvelle PFM et le plan d'actions MADA, la municipalité place au cœur de ses préoccupations le bien-être des familles et des aînés. Elle fait des besoins de chacun une préoccupation sociale.

## Saint-Aubert

Déterminée à rendre son milieu de vie plus agréable pour tous, la municipalité de Saint-Aubert a mis sur pied une PFM et un plan d'action MADA. Ainsi, le Conseil municipal prend l'engagement d'offrir des services qui correspondent aux attentes de l'ensemble des citoyens. La vision d'avenir de Saint-Aubert est basée sur les réalités actuelles. Ces politiques sont un pas assuré vers une municipalité dynamique et à l'écoute de la population.

## Saint-Ambroise-de-Kildare

La PFM de la municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare est avant tout un cadre d'orientation et de référence pour les familles et les aînés en matière d'interventions et de décisions municipales pour les années à venir. La municipalité souhaite, via cette politique, accroître sa participation dans l'amélioration de la qualité de vie des familles et des aînés. À Saint-Ambroise-de-Kildare, la famille est au centre du développement de la communauté. En se dotant d'une première politique familiale, la municipalité affirme haut et fort qu'elle se préoccupe des familles, de leur bien-être et de leur avenir.

## MRC de Coaticook

(Coaticook, Saint-Malo, Sainte-Edwidge-de-Clifton, Waterville)

La famille est marquée par le changement et l'évolution. La PFM de la MRC de Coaticook se veut une politique rajeunie, actuelle, ayant pour but d'améliorer, de façon continue, le mieux-être des familles et de favoriser leur épanouissement dans chacune des municipalités de la MRC. Les municipalités sont les milieux dans lesquels grandiront et s'épanouiront les enfants et les familles d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Grâce à la concertation des citoyens, des organismes du milieu et des services municipaux, ces derniers ont l'objectif commun d'une qualité de vie accrue, dont le résultat ne peut qu'être gagnant.



## LES MUNICIPALITÉS: PILIER FONDAMENTAL DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA QUALITÉ DE VIE

**Judith Lapierre**, inf., Ph.D. Équipe de recherche en promotion de la santé urbaine et des saines habitudes de vie (ULaval-UQO).  
Plateforme d'évaluation en prévention de l'obésité.

Le plan d'action gouvernemental pour la promotion des saines habitudes de vie et la prévention des problèmes reliés au poids (2006-2012) *Investir pour l'avenir* visait à améliorer la qualité de vie de la population québécoise en permettant à chacun de vivre dans des environnements qui favorisent l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie, un mode de vie physiquement actif et une saine alimentation. Cinq (5) axes majeurs d'intervention ont été ciblés : favoriser la saine alimentation, favoriser un mode de vie physiquement actif, promouvoir des normes sociales favorables, améliorer les services aux personnes aux prises avec un problème de poids et favoriser la recherche et le transfert de connaissances. Au palier régional, des mesures dans chacun des axes majeurs ont interpellé de près ou de loin, les acteurs des municipalités qui sont appelés à intégrer la notion de santé, de bien-être et de qualité de vie dans leur pratique. D'une part, ces mesures ont parfois posé de grands défis, inspiré des alliances nouvelles, forcé des dialogues entre des secteurs traditionnellement peu enclins à d'étroites collaborations. D'autre part, elles peuvent créer des occasions de favoriser la croissance, le développement social et économique, la vitalité des quartiers et la qualité de vie des citoyens, sans compter les effets bénéfiques sur la santé individuelle, familiale, collective et populationnelle.

Les politiques familiales, le programme *MADA*, l'initiative *Ville amie des enfants*, etc. sont tous des vecteurs concrets de concertation, de collaboration et de partenariat intersectoriel local. Ces derniers permettent d'optimiser les objectifs de sécurité, de culture, de sports et de loisirs, d'aménagement du territoire et de l'environnement, d'habitation, d'implication communautaire et d'information, de communication et de promotion. Outre des discours favorables à la santé, des environnements sociaux, économiques, politiques et bâtis qui peuvent façonner des orientations municipales favorables à la santé et des choix santé pour les citoyens, il faut des outils et des ressources pour appuyer les prises de décision politiques et éclairer les enjeux qui pourraient, à court, moyen et long termes nuire à la qualité de vie et au bien-être collectif.

Nous abordions dans le dernier numéro, l'approche de l'intégration de la santé dans toutes les politiques (*health in all policies*) comme stratégie contribuant à une plus grande cohérence politique. Elle contribue à la prise de décision, elle soutient l'innovation et

**Tableau 1.**

Étapes de l'analyse sous l'angle de la santé  
(*health lens analysis*)

<b>Engagement</b>	Processus intersectoriel favorisant l'engagement actif d'acteurs de santé publique locaux ou académiques agissant à titre d'experts conseils avec les acteurs municipaux et leurs partenaires.
<b>Évaluation des enjeux</b>	Réalisation d'une analyse du contexte local, appuyée par une recension des écrits et des données probantes sur les enjeux en question.
<b>Recommandations</b>	Identification de recommandations convergentes avec identifications des implications pour chacune des recommandations.
<b>Rapport</b>	Cette étape de navigation propose deux éléments, l'émergence d'un rapport consensuel global sur lequel l'ensemble des parties prenantes s'entendent concernant les enjeux mis en lumière et les recommandations et finalement, un processus de diffusion pour assister la prise de décision politique.

« Les municipalités sont un pilier fondamental de l'intégration verticale et horizontale des pratiques de gouvernance pour le développement et la santé. La santé est l'affaire de tous et l'intégration de la santé dans toutes les politiques invite à une concertation avec la santé publique. »

l'équité en santé, en plus de favoriser le développement durable par une synergie vraisemblablement pansociale pour soutenir l'élaboration de politiques municipales. Les études d'impact sur la santé (ÉIS) et l'analyse sous l'angle de la santé sont deux moyens proposés et soutenus par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) dans la promotion de l'intégration de la santé dans toutes les politiques. Selon le *Consensus de Göteborg* (1999), les études d'impact sur la santé constituent une combinaison de procédures, méthodes et outils qui permettent de juger d'un programme ou d'un projet quant aux effets potentiels sur la santé d'une population et à la distribution de ces effets au sein de cette population (*Consensus de Göteborg*, OMS, 1999). Cinq (5) étapes sont attribuées aux ÉIS : on parle généralement de dépistage, de cadrage, de l'analyse, du rapport et du suivi. Elles peuvent être prospectives, contemporaines ou rétrospectives. Moins complexes et plus souples, les analyses sous l'angle de la santé (*health lens*) favorisent le dialogue et les négociations entre les différents acteurs des secteurs interpellés par l'enjeu sur la table. Ces échanges transforment les perspectives spécifiques de chacune des parties prenantes pour tendre vers une conceptualisation plus globale et inclusive des impacts potentiels sur la santé, le bien-être, la qualité de vie et le développement social de la communauté. Elles comprennent quatre étapes (voir page 22, Tableau 1. *Étapes de l'analyse sous l'angle de la santé*).

Les municipalités sont un pilier fondamental de l'intégration verticale et horizontale des pratiques de gouvernance pour le développement et la santé. La santé est l'affaire de tous et l'intégration de la santé dans toutes les politiques invite à une concertation avec la santé publique. Or, au Québec, les récentes équipes en saines habitudes de vie des CSSS peuvent constituer un noyau de base essentiel au développement de partenariats avec les équipes interdisciplinaires (promotion de la santé, développement régional, géographie, urbanisme, etc.) des milieux académiques, comme ressources essentielles à l'économie du savoir en matière de pratiques municipales intersectorielles. Ces partenariats prometteurs sont la pierre angulaire d'une approche pansociale préventive. À 1000 jours de l'échéance de 2015 de l'atteinte des objectifs du *Millénaire pour le développement* (OMD) de l'Organisation des Nations Unies, représentant le programme international d'action le plus ambitieux de l'histoire en matière de lutte contre la pauvreté, les municipalités agissent au quotidien sur certains des objectifs visés : sécurité alimentaire, éducation, développement durable, les partenariats pour le développement. À moins de 200 jours des élections municipales 2013, place à un nouveau paradigme de gouvernance pour la santé, bénéfique au développement durable et à la qualité de vie des citoyens! □



## enfants

Laurianne Carpentier-Désormeaux,  
agente d'information et de promotion, CAMF

# Des nouvelles MAE

## Saint-Eustache

**Situation géographique** • MRC Deux-Montagnes (Laurentides)  
**Nombre d'habitants** • 43 263 habitants  
**Nombre d'enfants** • 9115 habitants  
**L'âge moyen** • 41,7 ans  
**Le revenu familial moyen** • 27 668 \$



La municipalité de Saint-Eustache a séduit le comité d'accréditation car, en plus d'être proactive, elle a mis en place des stratégies de communication variées et modernes qui rejoignent directement les jeunes. De plus, le comité d'accréditation a été impressionné par les moyens déployés pour faire participer les jeunes à la vie démocratique. Les projets de consultation bien ficelés ont permis de mettre en place des projets de qualité. Soulignons aussi l'offre de loisirs et de sports riche et équilibrée répondant aux besoins et aux attentes des enfants de tous les âges. Qu'il s'agisse de la nouvelle bibliothèque moderne, des sports d'équipe gratuits ou de la programmation estivale pour la clientèle adolescente handicapée, la municipalité démontre sa préoccupation constante de rendre accessibles à tous les services municipaux. Plusieurs initiatives instaurées dans la ville permettent de contrer l'isolement des familles moins nanties et des enfants handicapés. Finalement, il est important de mentionner l'encadrement soutenu envers les employés municipaux et des bénévoles travaillant avec les jeunes. Le souci de la qualité permet aux enfants de s'épanouir en toute sécurité. Nous sommes donc heureux de remettre l'accréditation MAE à la municipalité de Saint-Eustache pour toutes les actions initiées par l'administration municipale en faveur des enfants eustachois.

## Boucherville

**Situation géographique** • Montérégie  
**Nombre d'habitants** • 41 502 habitants  
**Nombre d'enfants** • 8265 habitants  
**L'âge moyen** • 45,6 ans  
**Le revenu familial moyen** • 91 670 \$



Le comité d'accréditation a accueilli favorablement la candidature de la Ville de Boucherville qui se démarque, entre autres, par les nombreuses initiatives mises de l'avant pour encourager les enfants à s'impliquer dans leur milieu et à s'informer sur les sujets qui les concernent. En effet, la Ville leur a laissé une place au conseil d'administration de la maison des jeunes, leur a permis de s'exprimer dans le projet d'amélioration du *skatepark* et leur a permis d'exposer leur vision d'avenir de la municipalité dans le projet *Agenda 21*. De plus, Boucherville démontre une bonne compréhension des besoins reliés aux déplacements actifs et à la sécurité publique des enfants en sécurisant, entre autres, les corridors scolaires, en diminuant la vitesse dans les quartiers résidentiels et en installant des dos d'âne dans certains secteurs. Avec des projets comme *Des traces dans le voisinage*, qui consiste à demander aux enfants de marquer d'une craie le chemin emprunter pour se rendre à l'école, la Ville soutien le transport actif, favorise l'adoption de saines habitudes de vie et sensibilise les parents à la sécurité de leurs enfants dans les secteurs les plus utilisés. Le comité d'accréditation reconnaît également les mesures mises en place pour contrer l'isolement des familles et des enfants par la mise en place d'organismes comme *La Bambinerie*. Finalement, nous ne pouvons passer sous silence l'offre de loisirs diversifiée, organisée et équilibrée qui permet aux enfants de tous les âges de s'épanouir pleinement. Bref, la municipalité de Boucherville se distingue par l'ensemble des mesures qu'elle met de l'avant pour assurer le respect des enfants et favoriser leur bien-être et leur développement.



## aînés

Corinne Vachon-Croteau, chargée de projet MADA, CAMF



# 2<sup>e</sup> CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES VILLES AMIES DES AÎNÉS

Le gouvernement du Québec aura le plaisir d'accueillir du 9 au 11 septembre 2013 à la ville de Québec la 2<sup>e</sup> Conférence internationale des Villes amies des aînés de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Le Carrefour action municipale et famille (CAMF) vous convie à cet événement d'envergure qui aura pour thème *Vivre et vieillir ensemble dans sa communauté*. Il serait facile de croire qu'un tel événement s'adresse davantage aux grandes villes. Détrompez-vous. Les organisateurs ont affirmé au CAMF que les petites municipalités québécoises trouveraient également leur compte au sein de la programmation.

Des intervenants provenant des quatre coins du globe ont déjà manifesté leur intérêt à participer à la Conférence. Le professeur Alan Walker de l'Université de Sheffield en Angleterre, reconnu pour son expertise dans la sphère du vieillissement actif, fera une allocution lors de la conférence d'ouverture. Par la suite, vous aurez l'occasion d'assister à différentes formes de conférences (symposium, atelier) où, à chaque fois, une période d'échange permettra à l'audience de prendre la parole et de poser des questions aux conférenciers. Vous ne parlez pas anglais? Les organisateurs de l'événement ont prévu un service de traduction afin que tous puissent bénéficier de la richesse des informations diffusées. Vous serez également invités à visiter le Village global où plusieurs exposants vous présenteront leurs initiatives en lien avec *Villes amies des aînés*. Il s'agit d'une occasion privilégiée de réseautage avec vos homologues québécois, mais aussi avec la communauté internationale.

La programmation de la 2<sup>e</sup> Conférence internationale des Villes amies des aînés sera disponible le 1<sup>er</sup> juin 2013. Vous pouvez cependant procéder à votre inscription dès le 1<sup>er</sup> mai 2013! Pour plus d'information, rendez-vous au [www.vada2013.ca](http://www.vada2013.ca). □

## L'APPEL DE PROJETS 2013-2014 DU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS EST LANCÉ!

Le ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable des aînés, le docteur Réjean Hébert, a lancé, le 4 avril dernier, le nouvel appel de projets dans le cadre du *Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA)*. Les municipalités et les MRC ont jusqu'au 21 juin 2013 pour faire parvenir leur demande de financement afin de s'engager dans la démarche MADA ou à mettre à jour leur politique et leur plan d'action élaborés antérieurement en son cadre.

La démarche MADA s'adresse à l'ensemble des municipalités et des MRC du Québec. Elle vise à encourager la participation active des aînés au sein de leur communauté par une adaptation des services et des structures des municipalités et des MRC aux besoins des aînés.

Le Carrefour action municipale et famille (CAMF) se réjouit de cette annonce et invite d'ailleurs les municipalités et MRC québécoises à déposer une demande d'aide financière afin d'entreprendre la démarche MADA. Rappelons que lorsqu'une municipalité obtient une subvention pour réaliser la démarche MADA, elle obtient également des heures de soutien technique effectuées par l'un des vingt-deux (22) formateurs du CAMF.

**FAITES VITE, VOUS AVEZ JUSQU'AU 21 JUIN 2013  
POUR DÉPOSER VOTRE DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER**



## famille

**Marie Rhéaume**, directrice générale, Réseau pour un Québec Famille



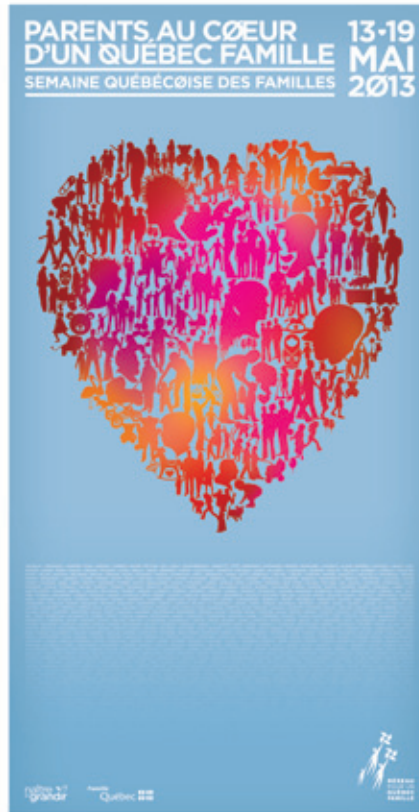
1995

# SOULIGNER LA SEMAINE QUÉBÉCOISE DES FAMILLES, UN BON MOYEN DE METTRE VOTRE PFM À L'HONNEUR

C'est du 13 au 19 mai que se déroule cette année la *Semaine québécoise des familles (SQF)*. Le thème de cette 18<sup>e</sup> édition, *Parents au cœur d'un Québec Famille*, tient à souligner leur rôle irremplaçable dans la société québécoise.

Certaines des communautés parmi les plus dynamiques du Québec organisent, depuis plusieurs années, diverses activités dans le cadre de la *Semaine québécoise des familles* afin de souligner l'importance des familles de leur milieu et promouvoir les services qui leur sont destinés. Que cela prenne la forme d'un salon de la famille, d'une fête familiale animée, du lancement d'une action en faveur des parents, de la reconnaissance d'initiatives inspirantes de soutien aux familles, il s'agit toujours d'un moment tout désigné pour souligner le travail essentiel de tous ces organismes et d'informer les familles tout en contribuant à établir des liens qui, au final, contribuent à renforcer les milieux.

Souvent, les politiques familiales municipales comportent une variété d'étapes dans leur processus élaboration et un train de mesures issues d'un plan d'action bien ciselé dont les familles n'ont pas nécessairement conscience. Pourquoi ne pas saisir la période entourant la *Semaine québécoise des familles* comme moment de visibilité privilégié pour faire vivre la politique, promouvoir les engagements « famille » de



la municipalité ou ceux de ses partenaires. Une image vaut mille mots? Que dire d'une action susceptible de se retrouver dans les médias locaux? Les parents sont sensibles à l'attention qu'on leur porte, attention qui renforce leur sentiment d'avoir bien choisi l'endroit où élever leurs enfants.

La SQF constitue une occasion stratégique pour annoncer l'élaboration de votre prochaine politique familiale municipale, votre consultation sur les besoins des familles ou des aînés de votre milieu, le lancement de votre politique ou la mise en valeur d'actions incluses dans celle-ci ou encore, une rencontre avec les parents pour le suivi de la mise en œuvre de votre plan d'action.

Participer à la *Semaine québécoise des familles*, c'est donc de manière concrète de démontrer la volonté du milieu de soutenir ses familles. C'est aussi un moyen simple de réaffirmer la volonté de penser et agir famille.

Votre politique familiale fait-elle expressément référence à cette opportunité annuelle de promouvoir les familles de votre milieu et les actions leur étant destinées? Faites partie des communautés les plus dynamiques du Québec. Inscrivez la *Semaine québécoise des familles* dans votre plan d'action! □

## Coût de la cotisation

**Tarification en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013**

MRC, municipalité ou arrondissement (selon la taille de population)  
Ces montants n'incluent pas les taxes.

1 à 4999 habitants =	70,00 \$
5000 à 9999 habitants =	140,00 \$
10 000 à 19 999 habitants =	210,00 \$
20 000 à 49 999 habitants =	280,00 \$
50 000 à 99 999 habitants =	560,00 \$
100 000 à 199 999 habitants =	979,00 \$
200 000 à 299 999 habitants =	1399,00 \$
300 000 à 399 999 habitants =	2799,00 \$
400 000 à 599 999 habitants =	4193,00 \$
600 000 habitants et plus =	6990,00 \$
Organisme national =	175,00 \$
Organisme régional et local =	70,00 \$
Individu =	70,00 \$

## Bon d'adhésion

Complétez un bon d'adhésion sur le site Internet du CAMF au [www.camf.ca](http://www.camf.ca)

Lorsque vous devenez membre du Carrefour action municipale et famille, vous joignez les rangs d'une équipe ayant le souci de bien vous représenter, de vous appuyer et de promouvoir le rôle municipal en faveur des familles et des aînés auprès des principaux acteurs du Québec. Le Carrefour est l'organisme reconnu par le gouvernement du Québec en matière de politique familiale municipale (PFM) et en ce qui concerne la démarche *Municipalité amie des aînés* (MADA). Sa présence dans la communauté a pour objectif de vous soutenir et d'accompagner le monde municipal sur le milieu de vie des familles.





## rendez-vous annuel

Isabelle Lizée, formatrice au CAMF et organisatrice communautaire



# 25 ans

**BOUCHERVILLE**  
24 ET 25 MAI 2013

**de [r]évolution famille**  
dans les municipalités



**Boucherville** est active depuis 1990 au sein du CAMF. Elle fait partie des municipalités pionnières ayant adopté sa première politique familiale en 1994. Avec son implication soutenue dans le *Penser et agir famille*, Boucherville était l'hôte par excellence pour recevoir les 24 et 25 mai la 25<sup>e</sup> édition.

«Pour Boucherville, la politique familiale, c'est:

- la volonté de contribuer à la création d'un milieu de vie propice à l'épanouissement des familles;
- la réponse aux attentes et aux préoccupations des familles;
- le soutien et la valorisation des parents dans leur apport à la communauté;
- le levier qui permet aux acteurs municipaux de se mobiliser pour passer à l'action;
- l'automatisme qui amène à voir l'impact de chacune des décisions sur les familles;
- l'occasion de reconnaître la contribution des acquis et le potentiel du milieu dans les interventions auprès des familles.»

«Les familles d'aujourd'hui expriment de nouveaux besoins et de nouvelles préoccupations. Ce colloque permettra de mettre la famille en avant-plan et de mettre en œuvre des actions concrètes qui permettront d'améliorer leur bien-être, et ce, au quotidien» de dire Jean Martel, maire de Boucherville.

Sous le thème **25 ans de [R]évolution famille dans les municipalités**, l'édition anniversaire propose des conférences, des formations et plusieurs activités de réseautage. L'activité d'ouverture sera consacrée à la présentation des résultats de la tournée du 25<sup>e</sup> anniversaire. La programmation inclut aussi cinq (5) forums d'échange sur des sujets identifiés comme importants par les municipalités.

## calendrier

### 13 au 19 mai 2013

*Semaine Québécoise des familles*

Les parents au cœur d'un Québec Famille!

<http://www.quebecfamille.org>

### 15 mai 2013

Journée internationale des familles

### 24-25 mai 2013

Colloque annuel du CAMF

25 ans de [r]évolution famille dans les municipalités

[www.camf.ca](http://www.camf.ca)

### 8 juin 2013

Fête des voisins

Réseau québécois des Villes et Villages en santé

<http://www.fetedesvoisins.qc.ca>

### 9 au 11 septembre 2013

2<sup>e</sup> Conférence internationale des Villes amies des aînés

[www.vada2013.ca](http://www.vada2013.ca)

### 18 au 20 septembre 2013

Colloque annuel du Réseau québécois des

Villes et Villages en santé

« 100 % humain, 100 % durable, 100 % inclusif.

Quand nos valeurs portent fruit. »

<http://www.rqvvs.qc.ca>



**Ce grand rendez-vous du monde municipal accueillera cette année des conférenciers et des panélistes de haut niveau:**



**RÉJEAN HÉBERT**  
MINISTRE DE LA SANTÉ, DES SERVICES SOCIAUX ET RESPONSABLE DES AÎNÉS



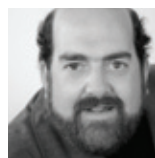
**ÉRIC FOREST**  
PRÉSIDENT DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC



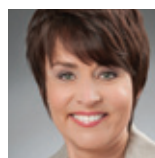
**JOSÉE BOUCHARD**  
PRÉSIDENTE DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES



**CLAIRE BOLDUC**  
PRÉSIDENTE DE SOLIDARITÉ RURALE



**MARTIN LAROCQUE**  
COMÉDIEN ET AUTEUR



**SYLVIE BERNIER**  
CHAMPIONNE OLYMPIQUE ET AMBASSADRICE POUR QUÉBEC EN FORME



**FERNAND DANSEREAU**  
RÉALISATEUR DU COURT MÉTRAGE *LE VIEIL ÂGE ET LE RIRE*

À travers les différentes activités proposées, les participantes et les participants seront invités à porter un regard sur ce qui a marqué l'évolution des familles québécoises au cours des vingt-cinq (25) dernières années. De plus, il sera question des enjeux à relever pour poursuivre le soutien aux familles et favoriser le vieillissement actif dans nos communautés.

«La conférence d'ouverture fera connaître les conclusions de la tournée du 25<sup>e</sup> anniversaire qui l'a menée dans dix-neuf (19) municipalités de seize (16) régions du Québec. Ces rendez-vous ont créé des moments d'échange intenses et uniques avec les acteurs municipaux sur l'avenir des politiques familiales municipales

et sur l'identification des défis du dossier *famille* pour son plein développement. Prendre part, à ce rassemblement du monde municipal, c'est se donner une vitrine collective pour faire avancer le *Penser et agir famille*, unique au Québec depuis maintenant 25 ans», d'affirmer Suzanne Roy, présidente du CAMF et mairesse de Sainte-Julie.

Le colloque 2013 est le lieu d'échange et de discussion par excellence pour les décideurs municipaux et les partenaires de la politique familiale municipale et de la démarche *Municipalité amie des aînés*. □

#### Éditeur

Carrefour action municipale et famille  
6200, boul. Taschereau, local 401  
Brossard (Québec) J4W 3J8

Téléphone: (450) 466-9777  
Télécopie: (450) 466-6838

Courriel: info@carrefourmunicipal.qc.ca  
Internet: www.camf.ca

#### Coordination de la rédaction et de la production

Laurianne Carpentier-Désormeaux

#### Collaborateurs

Laurianne Carpentier-Désormeaux, Yves Cyr, Éric Forest, Bernard Généreux, Pierre Gingras, Jean-Pierre Lamoureux, Judith Lapiere, Nicole Léger, Isabelle Lizée, Jacques Lizée, Marc-André Plante, Lise Prévost, Marie Rhéaume, Vincent Robidas, Suzanne Roy, Réjane T. Salvail et Corinne Vachon-Croteau

#### Correction

France Cloutier, Marie Rhéaume et Karine Villeneuve

#### Conception graphique

Fusion Communications & Design

#### Impression

Les Presses du Fleuve

#### Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada  
2<sup>e</sup> trimestre 2013 ISSN 1708-9824

Date limite pour  
le prochain appel  
de candidature  
Municipalité amie  
des enfants  
1<sup>er</sup> octobre 2013

 **municipalité**  
amie des enfants  
unicef 



**Pour obtenir du soutien à l'élaboration de votre dossier de candidature,  
faites-nous parvenir votre dossier complété au cours du mois de septembre 2013**

Pour plus d'information, contactez Laurianne Carpentier  
450 466-9777 poste 208  
lcarpentier@carrefourmunicipal.qc.ca

Le Carrefour remercie le ministère de la Famille et le ministère de la Santé et des Services sociaux pour son appui financier au fonctionnement de ses activités et pour son soutien technique auprès des municipalités et des MRC en matière de politique familiale municipale et dans la mise en place de la démarche *Municipalité amie des aînés*.

**Famille**  
**Québec**   
**Santé**  
**et Services sociaux**  
**Québec** 